

LA REVUE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER

**R E V U E**

**SUISSE**

AOÛT 2014 / N° 4



**Roger Federer reste  
irréprochable, même lorsque  
d'autres sont meilleurs**

**Les Yéniches suisses  
s'émancipent**

**Franz Weber et son combat  
pour une Suisse meilleure**



## Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:

- Suisses de l'étranger
- Expatriés de toute nationalité
- Délégués / Local hire



Contactez nous!

Tel: +41 (0)43 399 89 89

[www.asn.ch](http://www.asn.ch)

ASN, Advisory Services Network AG  
Bederstrasse 51  
CH-8027 Zürich  
[info@asn.ch](mailto:info@asn.ch)



## Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.

**SIP SWISS INSURANCE PARTNERS®**

Tel +41 44 266 61 11  
[info@sip.ch](mailto:info@sip.ch)

Compétence. Expérience. Service indépendant.

[www.sip.ch](http://www.sip.ch)

**PLR**

Les Libéraux-Radicaux  
International

A titre de Suisse de l'étranger : Etes-vous satisfait des prestations de votre consulat?

Participez à notre sondage sur les prestations des consulats sous  
<https://de.surveymonkey.com/s/Konsulatsdienstleistungen>

Par amour de la Suisse

[www.fdp-schweiz-international.com](http://www.fdp-schweiz-international.com)



## Vorsorgen in Schweizer Franken.



Swiss Life

Agentur Auslandschweizer

Max Jucker, Winkelstr. 1, CH-8706 Meilen

Tel. +41 44 925 39 39, Fax +41 44 925 39 30

[auslandschweizer@swisslife.ch](mailto:auslandschweizer@swisslife.ch)

[www.swisslife.ch/aso](http://www.swisslife.ch/aso)



## SwissCommunity.org

La plate-forme des Suisses de l'étranger

«La plate-forme Internet SwissCommunity relie les Suisses du monde entier»



**Jean-François de Buren**

Graphiste et consultant en stratégie de marque Suisse aux USA



«Ce qui est fantastique avec SwissCommunity c'est la possibilité de s'entretenir facilement avec d'autres membres sur des sujets qui nous tiennent à cœur.»



**Chantal Kury**

Educatrice de l'enfance diplômée Suissesse en Égypte



«SwissCommunity est ma fenêtre ouverte sur ma patrie et sur le monde. En plus, la plate-forme offre un service complet aux Suisses de l'étranger.»



**Florian Baccaunaud**

Étudiant Suisse en France



«SwissCommunity? C'est une nouvelle manière de relier la Suisse et les Suisses de l'étranger: c'est l'avenir!»

- ✓ Se connecter avec d'autres Suisses de l'étranger
- ✓ Rester au courant de l'actualité et des grands événements
- ✓ Trouver un logement – ou la meilleure fondue en ville
- ✓ Découvrir la Suisse



Inscrivez-vous, c'est gratuit!

[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)

Partenaires SwissCommunity

Suisse Tourisme.



**SWI** [swissinfo.ch](http://swissinfo.ch)

**MEDIAparx**

**SWISScare**

## Il n'est pas interdit de réfléchir

**P**OLITICIENS ET JOURNALISTES ONT CLAMÉ LEUR INDIGNATION. La raison? Selon les révélations de la «SonntagsZeitung», fin juin, un «groupe de réflexion secret» à Berne veut «réformer le système politique helvétique». Un groupe non pas formé de révolutionnaires d'extrême gauche ou d'extrême droite, mais mandaté par la Chancellerie fédérale, le département administratif qui, pierre angulaire de l'appareil politique du Palais fédéral de Berne, s'implique jour après jour dans le fonctionnement de notre démocratie. Or, selon les réactions politico-journalistiques, son rôle n'est pas de revisiter le système.

Et pourquoi donc? N'entend-on et ne lit-on pas un peu partout que, depuis longtemps, le système politique de la Suisse n'est plus aussi bien huilé qu'auparavant et qu'il ne fonctionne plus aussi «parfaitement» qu'il le devrait? Et au lieu du contrôle et de la critique – nécessaires d'un point de vue démocratique – c'est le poison de la méfiance qui se répand. Les politiques se méfient mutuellement et le peuple se méfie d'eux, des institutions, de l'administration et des médias. On le voit clairement dans les campagnes de votation, où l'on attise les peurs des citoyens, éludant les arguments factuels au profit de polémiques et de bourrage de crâne. Les conséquences des signaux et décisions sortant des urnes peuvent alors se révéler fatales, par exemple lorsqu'elles vont à l'encontre des normes constitutionnelles et des accords internationaux.



Réfléchir à notre système, aux origines de craintes de plus en plus souvent exprimées et de menaces ressenties et réelles, à la responsabilité du peuple souverain, instance législative suprême, et au traitement des perdants dans les confrontations politiques, voilà qui n'a, pour la Suisse, rien d'un sacrilège, mais relève bien d'un impératif.

Encore quelques mots sur la teneur et l'avenir de la «Revue Suisse». Le présent numéro se penche sur les Yéniches, leur histoire difficile et la manière dont cette minorité est aujourd'hui traitée en Suisse. La partie culturelle est quant à elle consacrée à une vaste collection dont le Musée des Beaux-Arts de Berne doit hériter. Une perspective qui suscite toutefois une joie contenue, puisqu'elle soulève une fois encore la question de la gestion pertinente de l'art et des biens culturels dont la provenance n'est pas clairement définie.

Enfin, jetons un coup d'œil vers l'avenir: la «Revue Suisse» d'octobre, plus moderne et plus conviviale, se présentera sous de nouveaux atours. Nous continuerons bien sûr à vous proposer des articles substantiels et des informations importantes pour vous, en tant que Suissesses et Suisses de l'étranger. Ce nouveau concept aura cependant un impact particulier sur les versions électroniques destinées aux applications et à internet. Une foule de nouveautés techniques, qui rendront la lecture de la «Revue Suisse» sous forme d'e-paper plus attrayante et plus simple.

BARBARA ENGEL

4

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: sur les traces d'un amour à une époque difficile

6

Images: paysages aquatiques en montagne

8

Les Yéniches luttent pour être reconnus comme des citoyens normaux

12

Présentation des projets de votation

13

Le Grütli et sa symbolique

16

À bientôt 90 ans, Franz Weber ne songe pas à s'arrêter

18

Cornelius Gurlitt lègue sa collection d'art à Berne

22

Roger Federer: une star proche de la perfection

24

Série littéraire: Alice Ceresa

25

Informations de l'OSE

28

Nouvelles du Palais fédéral

30

Écho

**Couverture: Roger Federer lors de la finale contre le Colombien Alejandro Falla au tournoi ATP de Halle le 15 juin 2014**  
Photo: Keystone

**IMPRESSUM:** La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41<sup>e</sup> année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice. ■ DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse. Traduction: CLS Communication AG ■ DESIGN: Herzog Design, Zurich ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, CH-4552 Derendingen. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET: www.revue.ch ■ Clôture de rédaction de cette édition: 16.12.2013 ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.



imprimé en  
suisse

### Ecopop et les Suisses de l'étranger

L'affirmation sur l'initiative Ecopop dans l'éditorial de la «Revue Suisse» de juin, selon laquelle des Suisses de l'étranger ne pourraient plus revenir dans leur pays d'origine une fois le contingent atteint, n'est, nonobstant un certain scepticisme quant à l'initiative, pas correcte en ces termes absolus. Ce sont en principe les dispositions de la Constitution qui s'appliquent – et continueront de s'appliquer à l'avenir – en la matière. Elles garantissent aux Suisses en tout temps un retour dans leur patrie. Le Conseil fédéral souligne dans son message que l'élaboration des dispositions d'autorisation tient compte des garanties offertes par la Constitution, par exemple à l'art. 24 al. 2. Le

texte de l'initiative n'interdit pas de distinguer les Suisses des étrangers. Et comme il doit être permis en tout temps aux Suissesses et aux Suisses de rentrer en Suisse, en cas d'acceptation de l'initiative, le «contingent du solde migratoire» pour les étrangers dépendrait alors aussi du nombre de Suisses rentrant dans leur pays.

JEAN-MARC CREVOISIER,  
CHEF DE L'INFORMATION, DFAE

### Alarmisme

Le commentaire de l'éditorial sur l'initiative Ecopop est alarmiste et infondé. Aucune initiative ne peut supplanter le droit constitutionnel fondamental selon lequel tout titulaire d'un passeport suisse peut en tout temps s'établir en Suisse. Dans le pire des cas,

tout tribunal qui se respecte interviendrait. La gestion de l'immigration est un pan important pour la souveraineté d'un pays. La livrer aux négociations témoigne d'une politique catastrophique. L'immigration est l'affaire de l'État et doit être au service du pays. Les pays traditionnels d'immigration le savent depuis longtemps et l'appliquent en conséquence.

MATT FREPP,  
TORONTO, CANADA

### On aura perdu 42 ans

Qui se souvient du Club de Rome et de son rapport «Halte à la croissance» (Limits to Growth) publié en 1972 ? Il n'était pas rédigé par des extrémistes, mais comme il dérangeait tout le monde, on l'a enterré. Si l'initiative Ecopop

est votée, on aura juste perdu 42 ans, la Suisse et le reste du Monde. Sinon...

BRUNO STUDER,  
SANARY-SUR-MER, FRANCE

### «Ce sont toujours les autres qui sont de trop»

Après le succès des forces nationalistes aux élections européennes, la polémique politiquement correcte de la «Revue Suisse» contre l'initiative Ecopop n'a pas lieu d'être. D'autant que notre Conseil fédéral n'a pas l'intention d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse acceptée par le peuple. La pression doit donc encore s'intensifier. Après qu'environ un quart des Européens se sont exprimés contre l'orientation politique actuelle de l'UE, la Suisse peut tranquillement abandon-

Publicité

# Mal du pays?

## Appels gratuits et illimités vers la Suisse avec Swisscom iO.



io.swisscom.ch



ner la voie bilatérale des vaisseaux bruxellois des États-Unis: le Gouvernement suisse devrait enfin de nouveau lutter pour des accords d'intérêt national au lieu de s'orienter en fonction des commissions de Bruxelles, qui restent faibles et dépendent des lobbies.

JEAN-PIERRE VOIRET, ING. EPF,  
CALW, ALLEMAGNE

**Décision réaliste et clairvoyante**

Bon nombre de requêtes relèvent d'une «question de goût» ou d'un point de vue. En revanche, en ce qui concerne l'immigration (largement) illimitée et la surpopulation (qu'elle entraînerait), il ne s'agit pas que de qualité de vie, mais bien davantage d'une sérieuse menace pour la simple survie. Comme partout, il faut savoir raison garder; si nous ne tenons pas compte de ce principe, alors non seulement notre bien-être psychique – et par conséquent aussi physique – chancera, mais en outre, la marge de manœuvre nous permettant d'assurer notre minimum vital en temps de crise se réduira comme peau de chagrin. Face à la croyance utopique d'une croissance économique sans fin, à l'augmentation des rendements et à la richesse matérielle, s'impose la réalité d'une augmentation de la destruction et de la pollution de l'environnement, du stress et, dès lors, d'une multiplication des maladies. A nous de voir la réalité telle

qu'elle est, de l'accepter et d'éviter le pire en prenant le plus tôt possible la bonne direction.

VITAL SCHERRER, S. JORGE,  
PORTUGAL

**Mauvais goût**

Symbolique, la photo de couverture du 2<sup>e</sup> numéro de la «Revue Suisse»? Mon œil! Cette image incarne la soumission et la défaite. Révoltant, dégradant et de mauvais goût! Et ensuite? Un jodel symbolique à la gloire de l'UE?

ARMIN KUNKLER,  
BONIFAY FL, ÉTATS-UNIS

**Lecture recommandée**

Chères Suissesses, chers Suisses et autres lecteurs du monde entier, en particulier de France et d'Allemagne: je suis parfois consterné à la lecture des lettres du courrier des lecteurs de la «Revue Suisse»; aussi, en tant que Hongrois démesurément helvétisé, je me permets de vous recommander mon opuscule «Helvetismen – Deutsches Kulturwörterbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft» [«Helvétismes – dictionnaire culturel germanophone de la Confédération suisse»], qui vous fera découvrir véritablement et concrètement quel trésor la Suisse possède et représente. Il vous permettra également de comprendre les résultats des votations sans interprétation erronée. Dans le plus grand respect du peuple suisse.

LÁSZLÓ ÓDOR, PROFESSEUR,  
BUDAPEST

*S'aimer à une époque sinistre*

«L'OUBLI NE PEUT PAS EXISTER; on ne peut pas oublier ce qui dépasse la raison», dit l'un des survivants du livre d'Urs Faes «Sommer in Brandenburg» («Un été dans le Brandenburg»). Le récit, qui est en réalité une recherche historico-littéraire, commence en 1938. C'est dans le centre d'Hachschara d'Ahrensdorf près de Trebbin, l'un des foyers agricoles exploités dans l'esprit sioniste par la Représentation des Juifs allemands dans le Reich, que Ron et Lissy se rencontrent. Il est de Hambourg, elle est de Vienne. Tous deux sont issus de familles bourgeoises. Dans le foyer d'Ahrensdorf «qui prépare à l'émigration», on enseigne aux jeunes juifs l'agriculture, l'apiculture, le travail des champs et l'artisanat pour les préparer à émigrer en Terre promise où ils seront de futurs colons en Palestine.

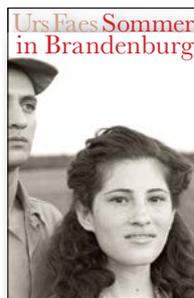
Une histoire d'amour naît entre Lissy et Ron. Urs Faes lui donne vie en utilisant les techniques de la fiction littéraire. Les regards furtifs, les effleurements discrets, les souhaits et l'immense espoir d'un avenir commun – et d'un jour et d'une nuit ensemble peu avant la séparation.

L'écrivain nous propose de partir à la découverte de la vie des jeunes dans le foyer, un lieu presque idyllique, malgré des règles sévères, un travail ardu, les doutes et les peurs, où les sinistres événements de l'idéologie raciste nazie ne pénètrent au début qu'à travers les lettres de la famille. Ces récits racontent l'exclusion, les humiliations, l'expulsion et les déportations.

«Nous n'imaginions pas à quel point la situation allait s'aggraver», dit Efraim Jochmann, surnommé Efri. Au cours de sa quête sur les traces de ces jeunes juifs, Urs Faes lui rend visite à Jérusalem. Efri, orphelin de 13 ans, était le plus jeune du foyer agricole d'Ahrensdorf. «Dans ma vie, je ne me suis jamais senti aussi bien pris en main que sur cette terre agricole», explique-t-il bien plus tard.

Puis arrive le jour où les nazis ne tolèrent plus non plus les foyers agricoles. Lissy reçoit peu avant l'autorisation d'émigrer avec un groupe en Palestine. Ron et Efri sont envoyés en camp de travail forcé à Neuendorf et Ron est déporté en 1943 dans un camp de concentration. Ensuite, personne ne sait ce qu'il devient. La trace de Lissy se perd quelque part au cours de son voyage vers la Palestine, ou en Palestine.

«Je t'ai profondément dans la peau. Et je t'aurai dans la peau aussi longtemps que je vivrai», écrit Ron dans une lettre à Lissy. C'est sa dernière lettre dans cette histoire d'amour qui se termine tristement. Par un heureux hasard, Urs Faes a découvert cette histoire sur des photos du musée du peuple juif à Tel-Aviv et a entrepris des recherches. L'écrivain décrit l'histoire d'amour telle qu'il l'imagine d'après les informations trouvées, il interrompt la chronologie des événements avec quatre séquences basées sur des enregistrements issus de ses recherches. Au début, cet artifice stylistique peut agacer, mais les rencontres avec les témoins constituent une deuxième trame particulièrement émouvante. BARBARA ENGEL



Publicité

**www.ilgauto.ch**  
40 Modelle!  
ab Fr. 550.-/MT. Inkl. 3000 Km

Neu: Mitsubishi Outlander 4x4, Automat

Ilgauto ag, Frauenfeld, Tel. 0041 52 7203060

URS FAES, «Sommer in Brandenburg»; éditions Suhrkamp, Berlin; 262 pages; CHF 28.50, Euro 20.-; également disponible en e-book.

## *Paysages aquatiques*

Les glaciers, cascades, rivières et lacs sont, avec les roches, les éléments caractéristiques des paysages de montagne. L'eau se fraie un chemin des sommets vers la vallée et façonne ainsi le paysage au fil des siècles. Les cours d'eau des montagnes se montrent parfois menaçants et sauvages, parfois doux ou bucoliques. Le photographe suisse Roland Gerth et le journaliste Emil Zopfi ont réalisé ensemble un livre avec de magnifiques photos et des textes très inspirés. C'est un hommage à l'aspect sauvage et esthétique de l'eau dans les montagnes suisses.



Roland Gerth, Emil Zopfi, «Faszination Bergwasser – Die schönsten Wasserlandschaften der Schweiz»; AS Verlag, Zurich; 128 pages, 105 illustrations; CHF 45.-, Euro 35.90.



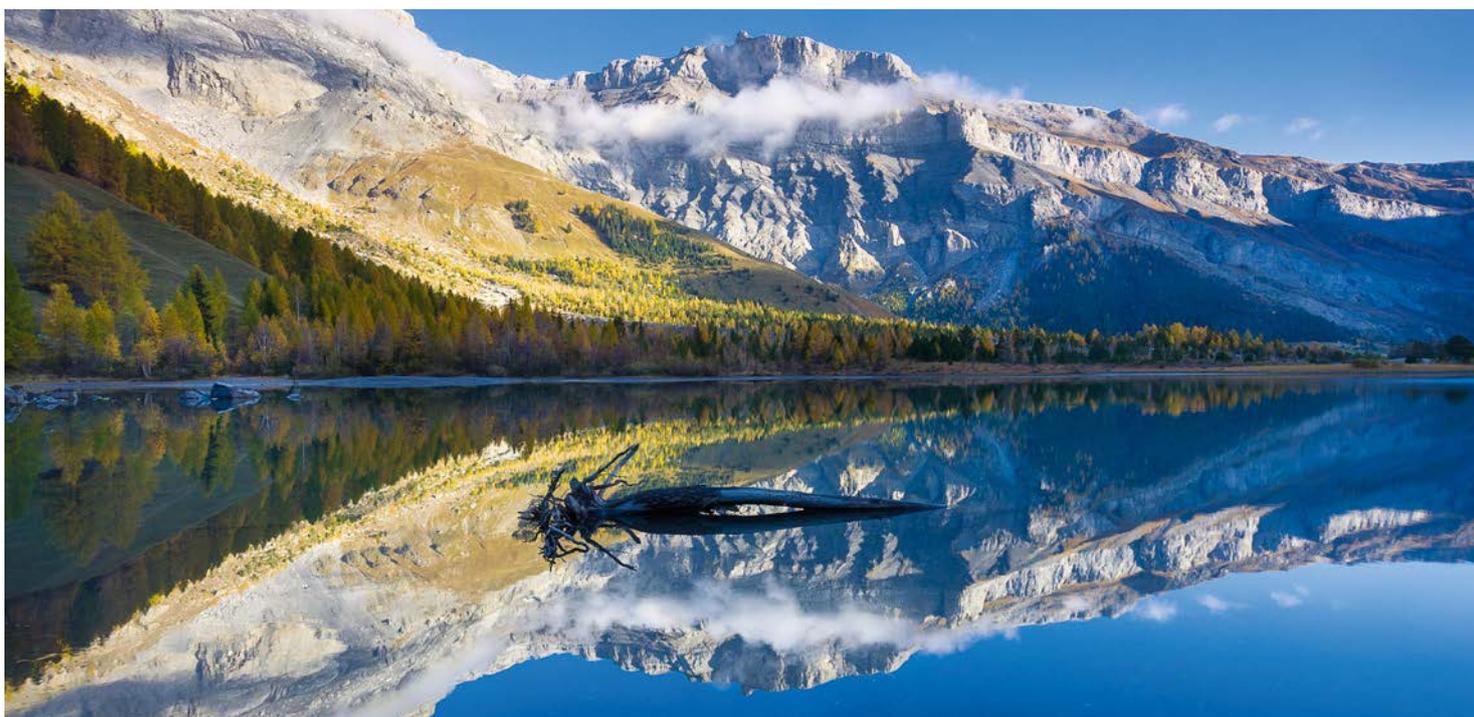
La Maggia au niveau du pont Brolla dans le canton du Tessin



Lac de Fählen dans le canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures avec le sommet de l'Altmann en arrière-plan



Glacier du Gault dans le canton de Berne et le



Lac de Derborence dans le canton du Valais avec l'éperon rocheux de la Tour Saint-Martin, aussi appelée Quille du Diable



Göscheneralp dans le canton d'Uri, avec les sommets de la Dammakette



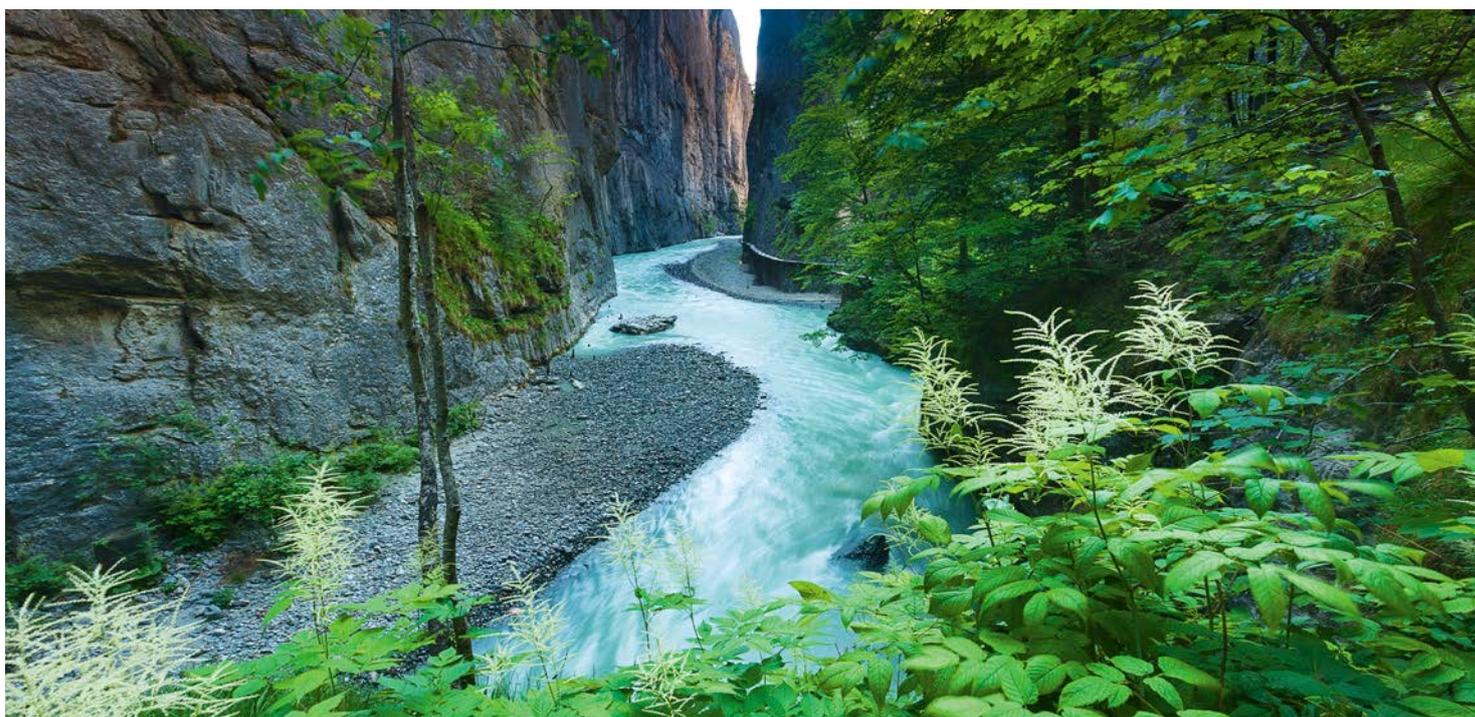
Lac de Cresta à Flims dans le canton des Grisons



Bärglistock à l'aube en arrière-plan



L'affluent du lac de Märjelen au bord du grand glacier d'Aletsch dans le canton du Valais.



Gorges de l'Aar entre Meiringen et Innertkirchen dans le canton de Berne

## «Nous sommes des citoyens normaux, tout simplement des citoyens sur les routes»

Les jeunes Yéniches réclament le droit de mener une vie non sédentaire comme gens du voyage. Cette revendication pose problème à la Suisse car elle ouvre également le débat sur les rapports avec les minorités.

Par Marc Lettau



Gens du voyage sur la Petite-Allmend à Berne, en avril 2014

Ici, chaque chose a sa place. Toutes les caravanes brillent de propreté et sont bien rangées. Aucun déchet ne traîne et la musique est discrète. Le linge propre sèche au soleil et les chiens sont tous calmes et tenus en laisse. On serait presque tenté de faire un parallèle entre cette ambiance tranquille et celle d'un camping.

Mais cela nous éloignerait de la réalité. Les caravanes de la Wölflistrasse à Berne n'hébergent pas de vacanciers. C'est là qu'habitent les Yéniches, des gens du voyage qui, comme nous les sédentaires, se lèvent tôt le matin, travaillent, s'occupent de leur foyer le soir, veillent à ce que les enfants fassent leurs devoirs, regardent la télévision, et se font plaisir avec une bière. Le terrain n'est pas un camping, mais tout simplement un parking, sans sanitaires, mais avec une arrivée d'eau et d'électricité. Les Yéniches viennent tout juste de réussir à obtenir ce terrain de la ville de Berne et ne tarissent pas d'éloges: «C'est vraiment un endroit super.»

Pourtant, il y a quelques semaines seulement, tout y allait de travers. Les gens du voyage étaient à bout de patience car les aires de séjour et de transit promises depuis des années n'étaient toujours pas disponibles. De jeunes Yéniches ont demandé haut et fort que ces aires soient enfin mises à disposition car sans terrain, la minorité nomade de Suisse ne pouvait plus poursuivre son mode de vie. Le 22 avril 2014, ils ont fini par occuper une partie de la Petite-Allmend à Berne avec environ 80 caravanes, en affichant clairement leurs revendications sur des banderoles: «Pas assez d'aires», «À l'aide», «Nous avons des droits.»

Les autorités ont fini par envoyer les forces de l'ordre et l'épisode s'est mal terminé: la police a encerclé le groupe, numéroté les Yéniches avec des étiquettes et des marqueurs indélébiles directement sur la peau, les a évacués, même les jeunes enfants, effrayés.

La police s'est certes comportée correctement au sens courant du terme, et n'a pas

fait usage de la violence. Mais, que des hommes en uniforme numérotent et évacuent des «tsiganes» remémore inévitablement de tristes images, pas uniquement chez les Yéniches. «C'était horrible. Comme si on nous lançait un avertissement: <Vous, les tsiganes, on vous a parfaitement à l'œil>», déclare Albert Rossier, l'un des Yéniches à l'origine de la protestation. «Ce jour-là, nous avons compris que la discrimination envers notre peuple pouvait à tout moment resurgir.»

### Moins d'aires au lieu de plus

Il est possible qu'Albert Rossier se trompe. Il n'a fallu que quelques jours aux villes de Berne et Bienne pour proposer aux Yéniches des aires de séjour provisoires. Les deux villes ont déclaré que la revendication des Yéniches était compréhensible et que ce n'était pas un délit qu'ils soient au bord du désespoir en raison de promesses non tenues. Dans les faits, une décision du Tribu-



Un père et ses enfants lorsque la police a évacué le terrain de la Petite-Allmend le 24 avril 2014

nal fédéral datant de 2003 oblige les cantons et communes à tenir compte des besoins des gens du voyage, c'est-à-dire à mettre plus d'aires à leur disposition. Mais depuis, leur nombre a diminué au lieu d'augmenter. Il manque environ 60 aires en Suisse. Selon Venanz Nobel, de l'association yéniche Schäft Qwant, le mitage du territoire restreint aussi le nombre de terrains traditionnels.

#### Prise de distance par rapport à la terreur d'autrefois

La controverse rappelle un trouble chapitre de l'histoire récente de la Suisse: la discrimination des gens du voyage par l'État et la société qui a perduré bien après la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Les conséquences de l'«Œuvre des enfants de la grand-route» créée en 1926 par la fondation Pro Juventute sont particulièrement consternantes. Avec le soutien d'au-

torités d'assistance nationales, quelque 600 enfants yéniches ont été enlevés à leurs familles et confiés à l'«Œuvre». Pour Alfred Siegfried, qui a créé l'Œuvre, séparer les enfants du cercle familial, empêcher la création non voulue de familles et interner les incorrigibles étaient des moyens appropriés pour lutter contre des «tribus sociales». Alfred Siegfried, dont les théories ont tardé à être démenties, a toujours considéré les «tsiganes» comme «inférieurs intellectuellement et moralement», comme des «vagabonds génétiquement prédisposés» ayant un «penchant pour la débauche et la criminalité». En 1964, il affirmait encore publiquement qu'une majeure partie des Yéniches devait «être considérée comme attardée mentale». Cette persécution n'a pris fin qu'en 1973. En 1986, le conseiller fédéral Alfons Egli s'est excusé pour l'attitude de la Confédération, qui a soutenu financièrement ces actions déplorables. En 1995, la Confédération a créé la

fondation «Assurer l'avenir des gens du voyage suisses».

#### Une nouvelle génération courageuse

Les jeunes Yéniches connaissent aussi ce sombre chapitre car c'est souvent l'histoire de leurs grands-parents. Ils ne veulent pas pour autant se présenter comme des victimes; ils affirment leurs racines yéniches, connaissent leurs droits et devoirs civiques et s'expriment avec assurance. Ce qui ne va pas de soi. En effet, après les années de persécution, la culture yéniche avait quasi disparu de Suisse. Il a fallu des années pour que ce groupe se redécouvre et se retrouve. Ce mouvement a été soutenu par les Yéniches, mais aussi par des néoromantiques passionnés comme l'écrivain Sergius Golowin (1930-2006), qui croyait repérer dans la culture yéniche des «connaissances cosmiques» et a servi d'intermédiaire entre le «peuple nomade» et la sphère politique. Dans leur quête d'identité, les gens du voyage suisses ont créé

en 1975 la «Radgenossenschaft der Landstrasse» et se sont définis comme une minorité ethnique autonome. Venanz Nobel, alors à peine âgé de 20 ans, s'étonne aujourd'hui du pouvoir développé par la Radgenossenschaft. Alors qu'ils étaient encore poursuivis comme des «vagabonds» il y a peu, ses fondateurs se présentent comme des Yéniches obstinés et visionnaires: «À Berne, une nouvelle génération de Yéniches a fait preuve de courage, une génération d'hommes et de femmes qui connaissent de nouveau la vie en caravane depuis leur plus jeune âge.»

### Ne rien imposer d'en haut

Au niveau de la Confédération, l'Office fédéral de la culture (OFC) est responsable depuis 1986 de la minorité yéniche, de sa reconnaissance et de la défense de son patrimoine culturel. Une mission délicate car, du point de vue des anciens Yéniches, l'État a aussi une large part de responsabilité dans la répression. Fiona Wigger, de la section culture et société de l'OFC, en est bien consciente: elle explique qu'il est donc primordial de ne pas promouvoir la culture yéniche d'en haut mais de soutenir les exigences exprimées par les Yéniches. Leur plus grand souhait serait la création de nouvelles aires de séjour et de transit. Elle explique que ces aires sont indispensables au maintien de leur mode de vie nomade, alors que la recherche de nouveaux terrains est l'une des tâches les plus ardues. En mai, les électeurs de la commune de Thal (SG) ont

refusé d'accorder une aire de transit aux gens du voyage, alors que la Confédération avait proposé que ce terrain soit mis à la disposition des gens du voyage. Selon Fiona Wigger, le refus de Thal a montré que la bonne volonté ne suffisait pas.

### Une majorité sédentaire

Dans les faits, l'Office fédéral constate toujours et encore que le nombre d'aires de séjour et de transit n'augmente pas. Mais cette question est-elle vraiment primordiale quand seule une minorité de Yéniches vit sur les routes? Fiona Wigger explique que, tant pour les Yéniches sédentaires que pour ceux qui ont été sédentarisés, le déplacement joue un rôle identitaire essentiel. Le mode de vie de cette minorité est donc la priorité.

Autre vecteur d'identité: la langue yéniche. Toutefois, le yéniche a d'abord été perçu comme une langue à laquelle étaient conférées des vertus protectrices plutôt que comme une langue entretenue pour elle-même et véhiculant une culture. Il y a longtemps que tous les Yéniches ne parlent pas yéniche, de même qu'il y a longtemps qu'ils ne rottle (= se déplacent) pas tous sur les routes dans des Scharottel (= caravanes) à la recherche d'une Pläri (= aire); qu'ils ne schränze (= colportent) pas tous, et font encore moins bouillir leur Fludî (= eau) sur le Funi (= feu).

Pourtant, cette langue est de plus en plus valorisée. Les Yéniches eux-mêmes insistent de plus en plus sur le fait que la reconnais-

sance de leur minorité passe par la valorisation et le maintien de leur langue: «Notre acceptation par une majorité de la population dépend également de la maîtrise de notre propre langue», a observé l'association Schäft Qwant il y a déjà dix ans. D'après Fiona Wigger, l'OFC joue ici un rôle de soutien et met en œuvre des projets documentant la langue yéniche, dont le coût reste néanmoins modeste.

### «Nous sommes le 27<sup>e</sup> canton»

Quelques aires suffiraient-elles à améliorer la situation des Yéniches et à dépasser l'erreur historique de la société majoritaire? Pour Daniel Huber, président de la Radgenossenschaft, un plus grand nombre d'aires apporterait évidemment une réparation. Mais il évoque également une autre revendication bien plus vaste: celle d'être considéré comme le 27<sup>e</sup> canton de Suisse. Les Yéniches nomades sont aussi des citoyens: ils sont tous sans exception enregistrés dans une commune dont ils dépendent fiscalement et où ils inscrivent leurs enfants à l'école, car les Yéniches d'aujourd'hui ne veulent pas passer à côté de leur éducation.

Pour l'historien zurichois Thomas Huonker, qui mène depuis plusieurs années des recherches sur l'histoire des Yéniches suisses, leur souhait d'être considérés comme le 27<sup>e</sup> canton met en lumière le cœur de toutes les difficultés. Selon lui, les Yéniches ne bénéficient pas encore en Suisse d'une reconnaissance tout à fait «normale» car ils ne peuvent exercer aucun droit à l'autodétermination. Le soutien qui leur est accordé semble être une «faveur»: «Si vous êtes sages, vous aurez gain de cause.» Le droit d'existence d'une minorité devrait être plus qu'un simple geste de la majorité.

Thomas Huonker pense que l'on ne se rend pas vraiment compte que les Yéniches ne disposent pas des moyens qui leur reviennent en réalité. Tous les Yéniches suisses paient régulièrement des impôts. Pourtant, le principe «pas de taxation sans représentation» ne s'applique pas à eux: ils paient des impôts mais ne sont pas représentés au niveau de l'État, et restent donc en marge.

### Voter sur d'autres

Thomas Huonker sait évidemment que la création d'un 27<sup>e</sup> canton pour un groupe ethnique qui n'est pas lié à un territoire est une utopie. Néanmoins, cela ne libère pas l'État de son obligation de viser une meilleure in-

## YÉNICHES, NOMADES, ROMS

Les Yéniches sont un groupe autonome qui a sa propre langue ainsi qu'un mode de vie et d'activité lucrative spécifiques; ils vivent principalement en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en France. La Suisse compte autour de 35 000 Yéniches. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, lors de l'apparition des États modernes, l'histoire des Yéniches a été marquée par la création des droits de séjour et de nationalité, conçus pour une population sédentaire et problématiques pour le mode de vie nomade. Comme le terme «tsigane», celui de «nomade» a été aussi utilisé de manière péjorative: nomade comme symbole de vie instable et négligée. Il est inexact de l'utiliser pour se référer aux Yéniches en Suisse, où la majorité d'entre eux sont sédentaires, et environ 3000 à 5000 vivent toujours ou périodiquement de manière nomade. Les Roms sont aussi arrivés en Europe lors de la formation des États modernes. Au IX<sup>e</sup> siècle, ce groupe a migré, sous la contrainte, du sous-continent indien vers l'Europe. Du point de vue suisse, aujourd'hui, les Roms transitent depuis l'Europe du Sud-Est et la France et sont souvent jugés négativement. On ignore souvent que des milliers de Roms sédentaires vivent en Suisse sans être perçus comme tels. Ils sont arrivés en Suisse depuis l'Europe du Sud-Est principalement. (mul)

tégration politique des Yéniches. Il doit au moins éviter que la majorité prenne des décisions entraînant l'exclusion. Concernant la décision de Thal, l'historien explique également que si, dans des communes, la majorité (suisse) devait se prononcer dans les urnes sur la raison d'être d'une minorité (également suisse), le «droit naturel d'être là» serait de facto refusé aux Yéniches. Selon Thomas Huonker, voter sur d'autres est très problématique en matière de droit public.

### Les nostalgies des gens ordinaires

Bien que les préjugés contre les Yéniches persistent, Thomas Huonker observe une évolution: «De plus en plus de Suisses voient les Yéniches avant tout comme des personnes qui vivent et travaillent ici et qui souhaitent tout simplement être pris en considération.» En outre, des «gens ordinaires» sédentaires découvrent à quel point ils sont peu enracinés dans la terre de leur pays et combien l'esprit nomade est à la mode: se déplacer pour son travail est considéré comme un style de vie moderne et les vacanciers voyageurs qui, dès qu'ils en ont l'occasion, se rendent en Toscane, en Provence ou à Berlin, sur leur «aire de transit», autrement dit leur domicile secondaire, ne manquent pas.

### Suisses contre étrangers

La reconnaissance croissante en tant que minorité suisse va de pair chez les Yéniches avec le besoin – et la pression – de se démarquer des gens du voyage étrangers. «Nous sommes des confédérés», souligne Mike Gerzner, le jeune président du Mouvement des gens du voyage suisse. Il se distingue ainsi des Roms étrangers, souvent venus de France, qui se déplacent à travers la Suisse. Mike Gerzner pense donc qu'il faudrait des aires pour les gens du voyage suisses qui suivent leur clientèle en tant que colporteurs, commerçants ou artisans. Et

d'autres pour les Roms qui transitent souvent en grands groupes.

En mettant leur nationalité en avant, les Yéniches s'assurent un soutien croissant des milieux bourgeois de droite autrefois très critiques à leur égard. La conseillère nationale UDC Yvette Estermann est ainsi devenue une porte-parole politique des gens du voyage suisses. Elle exige notamment des autorités fédérales une plus grande protection des «Yéniches suisses» par rapport aux Roms étrangers. Selon Georg Kreis, spécialiste des questions de racisme, la distance prise par les Yéniches suisses envers leurs «frères et sœurs étrangers» devrait aussi faire réfléchir. Elle révèle une fois de plus que les minorités discriminées, notamment en raison de la pression de la majorité et de la prise de distance forcée, ont tendance à exercer sur d'autres la discrimination qu'elles ont elles-mêmes subie. Peut-être l'explication est-elle plus banale et les Yéniches et les Roms se gênent-ils mutuellement parce qu'il y a de moins en moins de place sur leurs aires. Les Roms étrangers n'ont été autorisés à entrer en Suisse qu'à partir du milieu des années 70. Depuis, comme on l'a dit, le nombre d'aires a diminué au lieu d'augmenter.

### «Nous ne nous sentons plus comme des réfugiés»

Claude Gerzner, également membre du Mouvement des gens du voyage suisses, se montre très optimiste. Il pense qu'un virage

positif s'est opéré au cours des derniers mois: «Les préjugés ont fortement reculé. Nous nous sentons bien moins comme des réfugiés dans notre propre pays.» Selon lui, aujourd'hui, lorsqu'une famille yéniche arrive avec sa caravane, tout le monde sait que ce sont des citoyens normaux, tout simplement des citoyens sur les routes. Venanz Nobel se montre plus circonspect. Il pense que les Yéniches nomades jouissent certes d'une meilleure reconnaissance mais que le but ne sera atteint que lorsque le groupe ethnique yéniche, qui inclut les sédentaires et les nomades, sera reconnu.

Revenons à la Wölflistrasse à Berne. Comment perçoit-on ici les discussions sur la manière dont la Suisse se comporte avec sa minorité yéniche? L'homme fort et barbu qui se tient à côté de sa caravane tire sur sa cigarette, lance un regard vague vers les Alpes et esquive plus ou moins la question. Il ne ressent aucun besoin de mener des discussions intellectuelles. Il a envie de partir. La décision tombe subitement: «Viens Claudia, on lève le camp!» Le couple fait ses bagages. Il veut partir immédiatement. Il ne veut pas devenir comme ces Yéniches sédentarisés qui ont été privés de voyage. Où va-t-il? «Peut-être dans le Tessin. Ou en Suisse centrale. On verra bien.»

MARC LETTAU est rédacteur à la «Revue Suisse»



Une photo de gens du voyage en Suisse dans les années 30 – à cette époque, les enfants étaient souvent retirés aux parents

## Plus qu'une seule caisse-maladie au lieu de 60

**Le système de santé suisse, remarquable mais aussi coûteux, revient régulièrement dans le débat politique. Les Suisses vont de nouveau se prononcer à ce sujet en votant pour ou contre la création d'une caisse-maladie unique le 28 septembre 2014.**

Par Jürg Müller

Le but est-il, selon les dires de la conseillère nationale PDC Ruth Humbel, de «traiter une grippe avec une chimiothérapie»? Ou, comme l'avance la conseillère nationale PS Jacqueline Fehr, de lutter contre une «pseudo-concurrence» coûteuse et de mettre fin à un chaos actuariel? Comme d'habitude, les adversaires politiques sont en désaccord quant au diagnostic précis et à la thérapie adéquate pour soigner le système de santé. En effet, ils s'opposent sur le dernier remède de la boîte à pharmacie politique, celui de la caisse-maladie unique.

Le médicament sera-t-il vraiment administré? La décision sera prise le 28 septembre 2014. Les Suisses voteront alors sur l'initiative «Pour une caisse publique d'assurance maladie», soutenue par plusieurs organisations d'usagers et de consommateurs, les socio-démocrates et les Verts. Sa principale revendication est que l'assurance maladie sociale soit mise en œuvre par une institution nationale unique de droit public. Si elle est approuvée, les plus de 60 caisses-maladie privées devront cesser leur activité liée à l'assurance de base obligatoire et ne pourront plus proposer que des assurances complémentaires.

### Une «thérapie risquée»

Pour les défenseurs de la libre concurrence, cette voie est erronée. Et ce malgré certains tracas que les caisses-maladie causent tant aux fournisseurs de prestations (hôpitaux et médecins) qu'aux patients. Selon Ruth Humbel, une caisse unique serait pire qu'un simple semblant de solution, ce serait une thérapie dangereuse aux conséquences graves. Au Parlement, les opposants ont mis en garde contre un système de monopole sans liberté de choix ni incitations à des soins de santé économiques. Ils pensent que cela compromettrait un système éprouvé au profit d'une expérimentation risquée et qu'une caisse unique serait synonyme de hausse des frais et des primes. Karin Keller-Suter, conseillère aux États PLR de

Saint-Gall, parle de première étape vers un système de santé financé entièrement par les impôts. Au parlement, plusieurs orateurs ont souligné que les principaux motifs de la hausse des coûts résident dans l'augmentation de l'espérance de vie et les progrès de la médecine et non pas, comme on l'entend souvent, dans les frais de gestion et de publicité des caisses-maladie.

### «Une bureaucratie accrue»

C'est précisément sur ce point que les partisans de l'initiative réagissent: «Notre bureaucratie est de plus en plus lourde», déclare la conseillère nationale PS Jacqueline Fehr. Selon elle, les problèmes menacent de s'aggraver et il existerait aujourd'hui 300 000 produits d'assurance que les caisses utilisent pour attirer de nouveaux assurés, engendrant non pas de la concurrence, mais le chaos. Avec leurs frais de marketing et de publicité et leur pénible démarchage téléphonique, les caisses-maladie ont montré qu'elles sont plus préoccupées par leurs ventes que par le bien des patients. Dans les faits, les plaintes sur les campagnes publicitaires agressives et importunes des caisses s'accumulent.

En cas d'approbation de l'initiative, le système devrait être plus simple, plus juste et moins cher. Plus simple, parce que le système actuel serait devenu tout à fait illisible et opaque, comme le dénoncent les initiants. Plus juste, parce qu'aujourd'hui, les caisses-maladie investissent beaucoup d'argent pour recruter des assurés

en bonne santé, les «bons risques», entraînant une hausse générale des primes. Et moins cher, parce que l'augmentation des coûts serait ralentie par les économies en publicité et gestion. Il serait aussi possible de réaliser des économies substantielles car les caisses pourraient s'occuper plus efficacement des malades chroniques et des patients onéreux, privilégieraient la prévention et seraient plus en position de force pour négocier les tarifs et les prix.

Cette initiative populaire a déjà porté ses fruits au moins sur un point: les Chambres fédérales ont décidé au printemps d'affiner la compensation des risques entre chaque caisse afin de réfréner la chasse aux bons risques.

### LA RESTAURATION VEUT UNE TVA PLUS BASSE

La branche de la restauration se sent discriminée car ses prestations sont soumises à une TVA plus élevée que celle des points de vente à emporter. Lorsqu'un client mange au restaurant, il doit payer la TVA habituelle de 8 % alors que s'il prend à emporter, il paie seulement 2,5 %. L'initiative lancée par Gastosuisse «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!» sera soumise à votation le 28 septembre 2014. Elle demande que les restaurants soient imposés au même taux que la livraison simple de denrées alimentaires, c'est-à-dire de la vente à emporter. Il faut savoir qu'en Suisse le taux normal de TVA s'élève à 8 % et le taux réduit pour les biens quotidiens tels que les produits alimentaires est de 2,5 %. Il existe aussi un taux spécial à 3,8 % pour les prestations d'hébergement. Le Conseil fédéral et le Parlement sont opposés à cette initiative, notamment parce que la baisse du taux entraînerait des pertes fiscales pouvant atteindre 750 millions de francs.

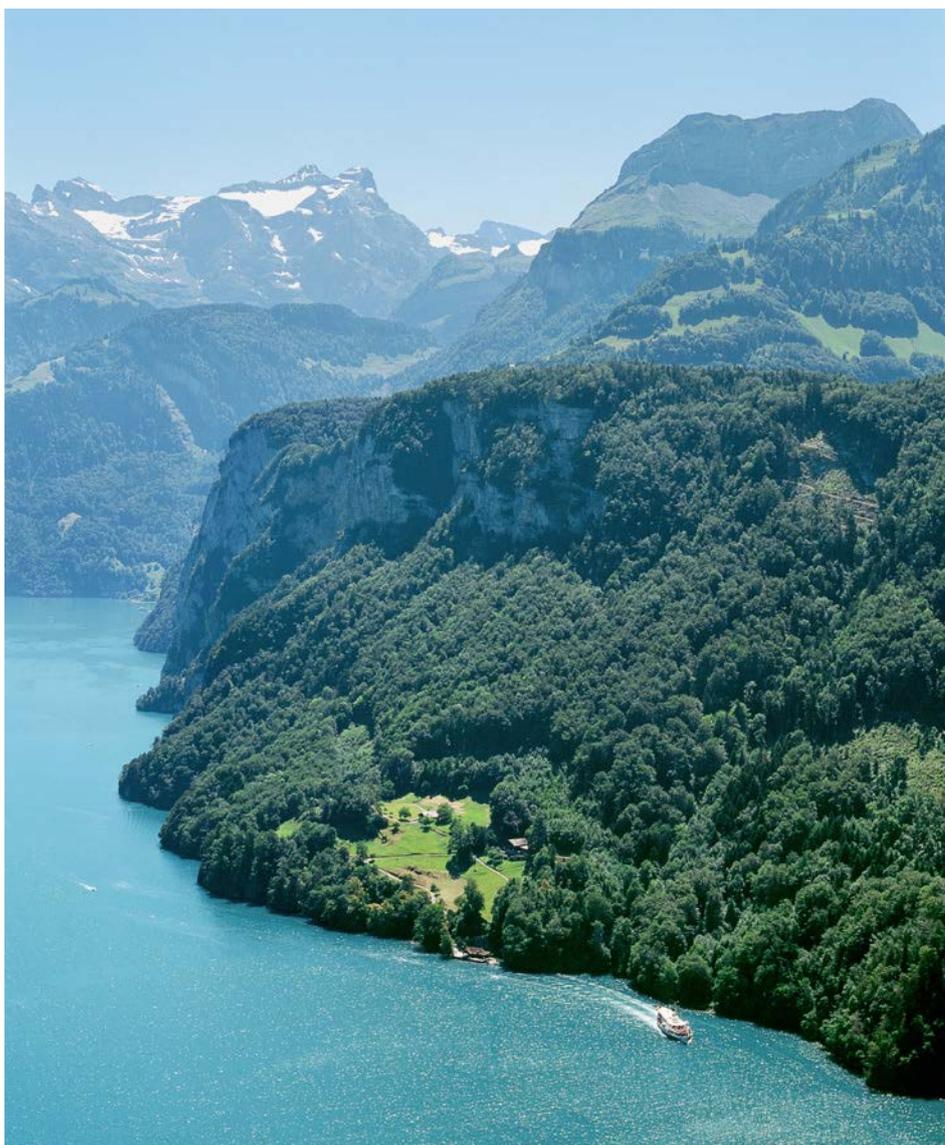
(JM)

## Une prairie idyllique aux accents dramatiques

La prairie du Grütli, symbole de notre légende nationale, est intrinsèquement associée au mythe.

Le rayonnement de ce lieu est resté intact jusqu'à aujourd'hui, mais le risque d'abus et de surexploitation ne peut être ignoré.

Par Jürg Müller



Le Grütli au bord du lac des Quatre-Cantons dans le canton d'Uri

C'est à la faveur de la nuit que les trois Confédérés se sont rendus sur le Grütli en 1291 pour y prêter serment. Aujourd'hui, il ne serait plus possible d'organiser une telle rencontre aussi simplement, il faudrait se procurer une autorisation et les trois vaillants hommes ne pourraient mener à bien leur entreprise qu'en plein jour car il est interdit de passer la nuit sur la célèbre prairie dans la forêt qui surplombe le lac d'Uri. En outre, pour des événements aussi cruciaux qu'un serment fédéral, il faut

aujourd'hui déposer une demande intégralement remplie, conformément aux dispositions du règlement d'utilisation du lieu de naissance de la Suisse, édicté le 9 janvier 2014 par la Société suisse d'utilité publique qui administre le Grütli.

Les temps ont changé mais, malgré le nouveau règlement, une chose est restée identique: le Grütli est une simple prairie et en aucune manière un pompeux sanctuaire national. C'est un lieu de commémoration nationale, qui, par sa sobriété, dégage quelque

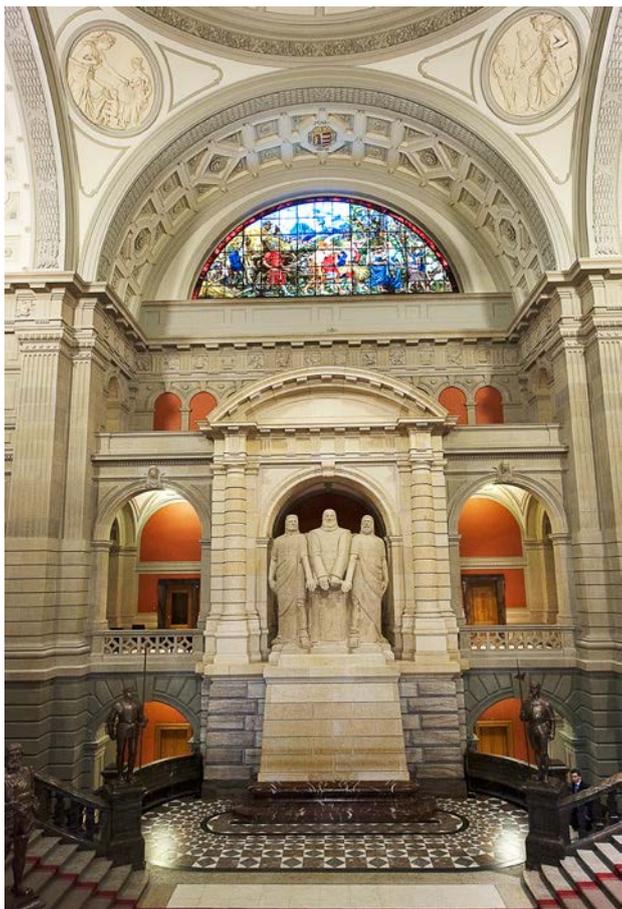
chose de touchant. À mi-chemin entre le débarcadère et la prairie, on peut se restaurer au Rütlihaus, visiter une petite exposition et la fontaine des trois cantons. C'est un terrain plutôt isolé, accessible facilement uniquement depuis le lac, un lieu ancestral dans un paysage dramatique. Une fois arrivé sur la prairie, le visiteur ne sait plus vraiment si c'est le charme du paysage qui opère ou s'il est déjà pénétré de l'esprit du lieu par ce qu'il observe tout autour de lui.

### Ce n'est pas un site historique

Aujourd'hui, on sait que l'historicité du lieu n'est pas avérée. Selon l'historien Roger Sablonier, c'est à la fin du XVe siècle que les mythes fondateurs – les atrocités des baillis, la conspiration, l'histoire de Guillaume Tell, la destruction des châteaux et le soulèvement populaire – ont été réunis dans un récit illustré sur les origines de la Suisse alors qu'ils ne correspondaient que vaguement à la réalité des événements survenus vers 1300. Après 1470, les mythes fondateurs sont repris dans des récits littéraires et juridiques pour justifier la spécificité de l'existence de la Confédération à cette époque et non pas pour rendre avec fidélité le fil historique des événements passés.

Pour les historiens, il y a longtemps que le Grütli ne joue plus aucun rôle

en tant que lieu historique, tout comme Guillaume Tell. Néanmoins, ce lieu est, aujourd'hui encore, empreint d'histoire. Dans un nouvel ouvrage de référence sur l'histoire de la Suisse publié en 2014, Susanna Burghartz, professeure d'histoire à l'Université de Bâle, écrit que même si Guillaume Tell n'a jamais existé, c'est un personnage qui joue assurément un rôle historique. Il faisait déjà partie dès la fin du XVe siècle d'un ensemble complexe de représentations auxquelles une importante



Les trois Confédérés dans le hall d'entrée du Palais fédéral

fonction d'intégration a été accordée pour créer et légitimer la conscience fédérale. Le Grütli fait également partie de cet «ensemble complexe de représentations».

### La fonction du mythe

Les historiens reconnaissent que les mythes et légendes peuvent avoir une fonction positive. Ulrich Im Hof, qui fut professeur d'histoire suisse à l'Université de Berne, pensait que seule la réflexion positiviste croyait «pouvoir renoncer aux mythes et se passer d'une conscience d'identité nationale». Cette réflexion pose problème parce que le «vide qui en résulte peut être rempli par d'autres représentations identitaires incontrôlables». Dans son livre «Mythos Schweiz», l'historien écrivait en 1991 que les éléments de l'identité nationale et de ses mythes sont assurément toujours indispensables à l'existence d'une société politique, dans la mesure où ils incarnent de véritables valeurs et font constamment l'objet d'une analyse critique.

L'écrivain et essayiste Peter von Matt pense aussi que les mythes jouent un rôle politique fondamental. Dans son discours

de Guillaume Tell, le message est le suivant: l'obéissance dans l'État a ses limites. L'esprit d'asservissement ne doit jamais prendre le dessus. Peter von Matt ajoute qu'on peut voir dans le serment du Grütli le refus de la Suisse d'avoir un chef de tribu. Dans son allocution, il a également évoqué le tunnel du Seelisberg, qui passe sous le Grütli et constitue l'un des principaux axes européens Nord-Sud: le Grütli symbolise la volonté d'appartenir à une communauté et de vivre ensemble au sein de la Confédération et le tunnel représente l'envie tout aussi importante d'essaimer au-delà des frontières du pays et de participer au jeu des puissances européennes.

On peut aussi voir dans le Grütli, sans aucun détour ni tunnel, un point de départ vers l'Europe – ou au moins, on le pouvait en 1991. Lors de son discours à l'occasion des 700 ans de la Confédération suisse, Ulrich Bremi, président libéral-radical du Conseil national, a déclaré que le Grütli doit aussi être aujourd'hui un point de départ vers une Suisse européenne moderne. Si le Grütli nous tient à cœur, nous devons aujourd'hui relever le défi de devenir à nouveau une Suisse qui agit avec détermi-

nation à l'échelle européenne. Cinq mille invités, dont tous les présidents du Parlement européen, ont écouté cette allocution solennelle sur la prairie du Grütli. Toutefois, l'esprit du Grütli de 1991 n'a pas aidé la Suisse à s'envoler vers les hautes sphères européennes dans le sens évoqué par Ulrich Bremi. Revenons donc un peu en arrière.

du 1<sup>er</sup> Août 2009 sur le Grütli, il a déclaré que cette prairie était pour beaucoup une vieilleries nationale, considérée comme un symbole d'aveuglement historique, un fantôme, un imaginaire collectif. Mais, prudence! Selon lui, ces dernières années, nous sommes tombés dans un piège qui réduit notre questionnement à l'opposition entre mythe et réalité. Or ce n'est pas aussi simple. Chaque nation puise ses origines dans des histoires excitantes qui, selon l'écrivain, ont une fonction essentielle car elles sont par nature une sorte de code de conduite politique. Dans le cas

### De Friedrich Schiller à Henri Guisan

Le Grütli, où quelque 100 000 personnes viennent chaque année visiter la prairie sur le lac d'Uri, est depuis longtemps un lieu privilégié de pèlerinage national. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les cantons primitifs y organisaient régulièrement des manifestations. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, trois événements ont joué un rôle primordial dans la genèse des mythes: la pièce de Friedrich Schiller «Guillaume Tell» en 1804, l'achat de la prairie du Grütli par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) en 1859 et le rapport du Grütli du général Guisan en 1940.

Avec le drame de Schiller, le mythe créé autour du lac des Quatre-Cantons s'est vu réellement canonisé et glorifié. L'opéra «Guillaume Tell» de Gioachino Rossini, dont la première a eu lieu à Paris en 1829, a contribué à populariser le mythe en Europe. L'enthousiasme fut d'abord plus grand à l'étranger qu'en Suisse. Mais à Milan, Rome, Londres et Saint-Petersbourg, la pensée révolutionnaire n'a pas échappé aux autorités de censure qui se sont senties contraintes de modifier quelques passages délicats pour les adoucir.

L'achat de la prairie par la SSUP en 1859 a généré un nouvel élan envers le Grütli. L'argent fut réuni au moyen d'une collecte nationale. Le but était d'empêcher un projet de construction touristique sur ce lieu de commémoration. Cette action fut efficacement orchestrée: les jeunes Suisses furent impliqués dans la collecte et tous les élèves reçurent en remerciement une gravure sur acier avec une image romantique du Grütli. Ensuite, la SSUP a fait don du terrain en tant que «patrimoine national inaliénable» à la Confédération, qui en a confié l'administration à la commission du Grütli de la SSUP, qui assume toujours cette tâche aujourd'hui.

Avec Henri Guisan, le Grütli devient un lieu symbolique et empreint d'histoire: le général réunit le 25 juillet 1940 tous les officiers supérieurs à partir du grade de major

pour le rapport du Grütli. Il justifie la création du Réduit et impose au peuple et à l'armée une résistance inconditionnelle contre l'Allemagne nazie. Cet événement occupe une place spéciale dans la conscience collective de la Suisse. Georg Kreis, historien bâlois, écrit dans son livre «Schweizer Erinnerungsorte» que ce processus historique est révélateur du double effet de stimulation et de pilier du Grütli: l'aspect mythique de ce lieu lié aux manifestations qui y ont été organisées et l'utilisation qui en est faite se nourrissent mutuellement.

### Double Grütli au Palais fédéral

Notons que le Grütli a aussi été intégré dans la symbolique nationale du nouvel État fédéral en 1848 comme référence à l'ancienne Confédération. Au Palais fédéral, le mythe du Grütli est immortalisé par deux fois: massivement, dans le hall d'entrée où se tiennent les trois imposants Confédérés de 24 tonnes prêtant serment et plus légèrement, dans la salle du Conseil national où le Grütli est représenté dans une fresque monumentale, «Le berceau de la Confédération» de Charles Giron.

Le Grütli continue d'occuper une place supérieure dans l'imaginaire de bien des Suisses. Au départ, c'était plutôt les milieux patriotiques, voire nationalistes, qui accordaient une valeur symbolique à ce lieu au cœur de la Suisse primitive. Aujourd'hui, le Grütli est toujours source d'un conflit subliminal sur son interprétation, qui implique tous les courants sociaux et politiques. Il est utilisé comme référence pour beaucoup de demandes de toutes sortes: pour ou contre l'ouverture de la Suisse à l'Europe, pour la paix et la justice, pour une armée forte, contre la gauche, contre la droite, pour la démocratie, etc.

Si, autrefois, seules de simples fêtes fédérales étaient organisées sur le Grütli, depuis peu, les conseillers fédéraux utilisent aussi ce lieu sacré pour leurs interventions. À deux reprises, en 2000 et 2005, des discours de conseillers fédéraux ont été fortement perturbés par des néonazis. En 2007, Alliance F, Alliance de sociétés féminines suisses, a donné une nouvelle impulsion pour extraire le Grütli de l'univers masculin conservateur et des forces nationalistes, comme l'écrit Georg Kreis. La présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey (PS), la présidente du Conseil national, Christine Egerszegy



Fresque murale de Charles Giron dans la salle du Conseil national représentant le lac des Quatre-Cantons, la prairie du Grütli et les mythes en arrière-plan. Une silhouette de femme nue flotte dans les nuages, elle tient à la main une branche d'olivier en or, symbole de la paix

(PLR) et la présidente de la SSUP, Judith Stamm (PDC), ont organisé une grande fête commune pour le 1<sup>er</sup> Août.

### Protection contre les abus

L'important dispositif médiatique lors de tous les événements majeurs est un autre indice de la vitalité du Grütli. Le rapport des cadres de l'UDC en 2011 a, par exemple, considérablement retenu l'attention, avec la présence du conseiller fédéral Ueli Maurer. En réalité, cet événement n'aurait pas dû avoir lieu car aucune manifestation politique n'avait jamais été organisée sur la prairie. C'est pourquoi peu après, la conseillère fédérale PDC Doris Leuthard n'a pas obtenu l'autorisation de faire un discours sur la prairie du Grütli lors d'une manifestation des partis cantonaux du PDC.

La conseillère nationale PDC Ida Glanzmann a ensuite adressé un postulat au Conseil fédéral pour lui demander d'accorder aux partis l'accès libre au Grütli. En tant qu'administratrice du Grütli, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) a dû s'interroger en détail sur l'utilisation du lieu. Selon les informations du directeur de la SSUP, Lukas Niederberger, il n'y avait auparavant aucun règlement clair pour les partis politiques. En raison de la controverse suscitée par ces incidents, la SSUP a voulu interdire toutes les manifestations partisans. Après une intervention de la Chancellerie fédérale, l'interdiction a été formulée un peu moins strictement: les partis peuvent certes fêter leur jubilé mais «il est

interdit d'utiliser le Grütli à des fins politiques particulières ou à des fins commerciales», conformément aux dispositions du nouveau règlement d'utilisation. Il est par exemple interdit d'organiser des manifestations qui «thématisent des questions politiques sur lesquelles un vote est prévu dans les trois mois suivants» et font la publicité de certaines personnes ou certains groupes moins de six mois avant des élections.

Le Grütli doit également être protégé contre tout extrémisme politique car les néonazis y ont déjà fait plusieurs apparitions. Il ne doit pas être utilisé à des fins «mettant en cause les valeurs fondamentales de la Confédération», comme la tolérance envers des personnes ayant des opinions divergentes. En conséquence, les activités qui «s'opposent à des personnes ou à un groupe de personnes déterminées vivant en Suisse» et «polarisent l'opinion publique ou n'acceptent pas la diversité sociale et culturelle» y sont interdites.

Ces règles montrent clairement que les lieux de commémoration nationaux peuvent être des lieux de réflexion, mais qu'ils recèlent toujours en eux le risque d'être utilisés abusivement à des fins tout à fait déplaisantes en raison de leur fort pouvoir symbolique. Le Grütli partage ce destin avec d'autres lieux de même envergure dans le monde entier.

## Franz Weber ou le rêve d'une Suisse intacte

Dans sa villa de Clarens, au bord du Léman, Franz Weber, personnalité majeure et atypique de la Suisse, revient sur sa vie, dédiée au «beau et au bien-être de la nature, des hommes et des animaux.»

Par Stéphane Herzog



Franz Weber dans sa maison à Clarens

Franz Weber fait partie du paysage suisse depuis un demi-siècle. Les bébés phoques, et leur reproduction en laine synthétique sous la forme de peluches miniatures (une idée de Judith Weber, la femme de Franz), font partie de la mémoire des enfants de la Génération X. Eux, et leurs parents, se souviennent des images TV de Brigitte Bardot embrassant un bébé phoque sur la banquise. C'était en 1977.

A l'hôtel de Giessbach, sur les rives escarpées du lac de Brienz, on dit merci à Franz Weber d'avoir agi pour sa sauvegarde. Le lac cristallin. Les bateaux Belle Époque. Le funiculaire qui grimpe à l'hôtel. Voilà la

Suisse qui a toujours fait vibrer l'illustre bâlois et que les Suisses se réjouissent de retrouver «intacte». En Valais, l'ombre de Weber plane au-dessus des villages et les citadins en vadrouille sur ces terres ressentent de l'empathie et de l'admiration pour cet homme aspergé de purin dans le val d'Anniviers alors qu'il battait la campagne pour protéger cet espace des promoteurs. «Je préfère le purin au béton», a-t-il joliment commenté par la suite au sujet de cet événement. Plus tard, des Anniviards l'ont remercié de son action, relate René Langel dans une biographie parue en 2004\*. Les Valaisans le feront-ils aussi pour avoir dé-

cidé les Suisses à limiter la construction de résidences secondaires dans leurs vallées en 2012 ? Le temps le dira.

### «Un autocrate, mais dans le bon sens»

Aller à la rencontre de Franz Weber dans sa belle maison de Clarens, nichée à deux pas du Léman, c'est comme aller saluer un héros, un mythe. « Monsieur Weber, êtes-vous un héros ? », avons-nous demandé à ce monsieur de 87 ans qui nous a reçu dans une petite salle à manger silencieuse aux parois ornées de gravures. «Je ne pense pas à moi en ces termes. Nous pouvons tous être des héros à des moments donnés», dit dans un sourire un peu lointain le fondateur d'Helvetia Nostra, dont le dernier combat – une troisième votation pour verrouiller les constructions sur les coteaux du Lavaux – a été un échec. L'acceptation par le souverain d'un contre-projet permet de relativiser cette défaite, «mais ce texte, en ce qu'il est un compromis, reste dangereux, car il donne l'illusion d'une bonne protection», estime Judith Weber. Gracile, charmante, choisissant ses mots avec grand soin, elle décrit son Franz comme un solitaire, têtue. «Il se comporte en autocrate, mais dans le bon sens, sourit-elle. Franz n'est pas fait pour s'entourer de beaucoup de personnes avec qui travailler. Il dit ce qu'il faut faire et les gens suivent ou non.» Elle n'a pas toujours été d'accord avec lui, mais au final l'œuvre de son mari, qui englobe sa propre vie et celle de sa fille Vera, laquelle a repris le flambeau, la ravit profondément.

Franz Weber, comme Winkelried et Guillaume Tell, mais peut-être aussi Christoph Blocher, dont il pense plutôt du bien, ne connaît pas la peur et ignore la voie du milieu. «Il a souvent été appelé à l'aide par des gens peureux, raconte sa femme. Mais quand il leur parle, on les voit changer et marcher sur des nuages, comme imbibés de courage.» Judith se remémore deux grands combats: la défense du site de Delphes contre un projet industriel et la campagne pour le sauvetage de la forêt alluviale de

Hainbourg sur le Danube, en Autriche (dans les années 1970 et 1980).

### Il a toujours dit non

A Surlej, Sempach, au Lavaux; à Crans-Montana, Ouchy et dans le Simmental; dans le Jura, l'Ardèche et la Provence; en Australie ou au Togo, Franz Weber a toujours dit non. Non aux projets immobiliers déraisonnables et laids, non aux autoroutes à tout-va, non à des projets industriels sur des sites d'exception, non aux massacres d'animaux, aux hydroavions, à la vivisection, non même à l'arbitraire, puisqu'il prit la défense d'un Afro-Américain – Carzell Moore – condamné à mort aux Etats-Unis sur la base d'un dossier apparemment bâclé.

Dans la cosmogonie de Franz Weber, les méchants et les ressorts qui les agitent sont clairement désignés. «C'est le profit personnel qui pervertit les consciences et amène à la destruction de ce qui est beau», tranche-t-il. L'establishment et les promoteurs sont de mèche, pervertis par l'argent. Les politiques? Ils décident au-dessus du peuple et il faut les en empêcher. L'opinion publique sera juge contre les mafias et les petits arrangements.

D'où lui vient toute cette rage? Des prêches de son père, pasteur? De sa mère, disparue brutalement quand il avait dix ans? Franz Weber n'est pas très prolix sur ce sujet et ne se reconnaît aucun modèle. Pour lui, l'amour du beau, de l'harmonie (entre bâti et nature), ainsi que la passion de défendre ces biens sont simplement innés. «Le véritable bien-être, c'est un beau paysage, des hommes et des animaux heureux», résume cet écologiste avant l'heure. Qui réfute tout attrait pour un dogme politique. «J'éclaire l'opinion publique sur ce qui risque d'être perdu. Je dis aux gens: «Regardez ce paysage, il est mille fois plus important que le profit destiné à quelques personnes seulement. Et c'est la majorité qui décide.»»

### Émotion et intelligence

Invité au World Economic Forum en 1981, Franz Weber avait décliné ses convictions devant un parterre de décideurs médusés.

Il parle (en substance) de l'économie des déchets et de l'obsolescence programmée, aborde les économies de fonctionnalité (proposant des voitures partageables), pourfend l'«agrochimie», défend le principe du pollueur-payeur. Il considère le paysage dans sa valeur à long terme, abordant la question du bien-être des hommes dans leur environnement, ce qui est la définition du développement durable. Il pense aussi en malthusien, puisqu'il estime que la cause majeure des problèmes de l'humanité est le surpeuplement. Penche-t-il du côté des initiatives visant à limiter l'afflux d'étrangers en Suisse? On peut le supposer.



Pour sauver l'hôtel Giessbach qui date de la Belle Époque, Franz Weber a créé en 1983 la «Fondation Giessbach au peuple suisse»

Sa force naît de l'alliance entre l'émotion et l'intelligence. Il est outré par ce qu'il voit et, pour avoir été journaliste, comprend parfaitement le fonctionnement des médias. «Je suis totalement sincère et désintéressé, dit-il, et je fonctionne avec les tripes.» Il regarde la nature, suisse en particulier, comme un élément sacré. L'Engadine des années 1960? Le paradis sur terre. «La Suisse regorge de sites magistraux», répète Franz Weber, qui se dit subjugué par ses beautés. A partir de quand un paysage est-il arrivé à son terme? Quelle est la mesure de ce qui est beau? A ces questions, Franz Weber ne répond pas en théoricien. Ce qui est beau s'impose de soi-même. On lui demande s'il mange de la viande? «Uniquement quand je suis invité, jamais à la maison.»

### Au-dessus du bruit du monde

Dans la grande maison de Clarens, conquise en son temps grâce aux gains du journalisme

qu'il pratiqua à Paris, comme reporter mondain notamment, le temps semble s'être arrêté. Mais Franz Weber se dit prêt à repartir au combat et à «lutter jusqu'au dernier souffle.» Il fait volontiers visiter sa bibliothèque, mais d'ailleurs toute la maison est pleine de livres, dit Judith. On trouve notamment des ouvrages de Gottfried Keller, Sartre, Goethe, Nietzsche, lequel méditait sur un rocher perché au-dessus du village grison de Surlej. Franz montre aussi des exemplaires de la Voix des poètes, périodique qu'il dirigea avec sa compagne d'alors, la Parisienne Simone Chevallier. Picasso, Salvador Dali, Somerset Maugham, Jean Cocteau, Françoise Sagan, Georges Simenon, Georges Pompidou, Brigitte Bardot, Mélina Mercouri, Grace Kelly, Yves Montand, Jacques Brel, etc.: l'homme est un bottin mondain ouvert. «Mais avec le temps, on se sent un peu au-dessus du bruit du monde», dit-il dans un sourire timide, appelant sa femme à la rescousse pour qu'elle recouse, avec des dates et des faits, quelques bribes de cette existence romanesque.

Malgré l'âge, Franz Weber n'a rien perdu de son habileté à jouer avec des symboles. Comme ce printemps passé à Berne, où, invité à discourir devant les fonctionnaires de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'homme enflamme une torche et la remet dans les mains de son directeur, Bruno Oberle, stupéfait. Présente, Rebekka Reichlin, ne cache pas avoir été émue par la prestation et la présence du vieux lion. «Sans Franz Weber, dit cette chargée d'information, beaucoup de choses n'auraient pas été possibles en Suisse, en particulier sur le plan de la protection du paysage.»

\* RENÉ LANGEL, Franz Weber, L'homme aux victoires de l'impossible, Favre, 2004.

## Un héritage et bien des questions

**Un marchand d'art allemand a légué son immense collection au Musée des Beaux-Arts de Berne. Ce cadeau – la collection Gurlitt – est certes réjouissant, mais pose aussi question: quelle attitude les musées suisses doivent-ils adopter avec les biens culturels volés?**

Par Silvia Süess

Le cadeau a créé la surprise au Musée des Beaux-Arts de Berne: alors qu'il n'avait jamais été en contact avec le Musée de Berne, le collectionneur d'art allemand Cornelius Gurlitt, décédé en mai, lui a légué toute sa collection. Cette dernière compte entre autres des œuvres de Pablo Picasso, Marc Chagall et Max Beckmann. Le Musée de Berne ne sait pas encore s'il va accepter l'héritage, il a six mois pour se décider. Ce cadeau d'une grande valeur pose quelques problèmes: le père du collectionneur, Hildebrand Gurlitt, était un marchand d'art

Kunstfund» est créé pour clarifier l'origine des œuvres d'art. Cornelius Gurlitt meurt six mois plus tard.

### L'origine doit être clarifiée

On ne sait pas pourquoi Cornelius Gurlitt a choisi précisément le Musée des Beaux-Arts de Berne comme légataire de sa collection. En revanche, ce qui ne fait aucun doute, c'est que le Musée fait face à un défi de taille et à de nombreuses questions non élucidées. S'il accepte la collection, ce ne sera plus le groupe de travail «Schwabinger Kunstfund»

bibliothèques, étudie l'objet lui-même et entretient des échanges intenses avec des collègues spécialistes dans le monde entier.

Elle explique que le défi majeur consiste à trouver comment aborder correctement les objets des collections. Toutes les questions politiques, morales, juridiques et historiques doivent être étudiées en détail. Il est obligatoire d'examiner systématiquement les fonds et de trouver des solutions justes et équitables en cas de biens confisqués illégalement, comme le prévoient les Principes de Washington de 1998, élaborés



de renom sous le troisième Reich. Parmi les quelque 1500 œuvres, plusieurs centaines sont soupçonnées d'avoir été spoliées – en d'autres termes, il s'agirait de toiles volées par les nazis à des Juifs. Outre de l'art spolié, la collection Gurlitt comporte également des œuvres que les nazis considéraient comme de l'«art dégénéré» et qui avaient été retirées des musées nationaux et vendues, notamment pour acquérir des devises.

Les autorités allemandes ont découvert en 2011 la collection de Cornelius Gurlitt lors d'une perquisition chez le vieil homme dans son appartement de Munich. Un an plus tôt, des douaniers allemands avaient repéré Cornelius Gurlitt lors d'un contrôle dans un train entre Zurich et Munich: il portait 9000 euros en liquide sur lui. En 2013, la nouvelle de cette découverte spectaculaire est révélée publiquement; presque aussitôt, le groupe de travail «Schwabinger

qui sera responsable des recherches de provenance – autrement dit de la clarification de l'origine –, mais le Musée de Berne. Il devra alors élucider l'origine de chacune des œuvres. Mais les vrais problèmes ne commenceront qu'une fois ce travail terminé: à qui revient le droit d'acquérir ces objets? Dans quelles conditions peuvent-ils être restitués?

Dans ces circonstances, le Musée peut-il vraiment accepter l'héritage? Esther Tisa Francini pense que oui. Elle travaille depuis 2008 dans la recherche de provenance au Musée Rietberg à Zurich, dont les collections comptent des œuvres d'art d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie. C'est l'un des rares musées suisses à avoir créé un poste spécifique pour étudier l'histoire de ses objets. Pour retrouver des détails sur l'histoire d'un objet, Esther Tisa Francini fait des recherches dans les archives et bi-

par 44 États, dont la Suisse, qui se sont engagés à identifier l'art spolié et à mener activement des recherches de provenance.

Esther Tisa Francini pense que le Musée de Berne doit faire preuve d'une transparence particulière et communiquer: «Finalement, c'est aussi une chance pour la Suisse de pouvoir s'intéresser indirectement – notamment via les provenances des œuvres de Cornelius Gurlitt – et de manière approfondie à l'histoire du commerce de l'art international.»

La recherche de provenance n'en est encore qu'à ses prémices en Suisse. Pendant longtemps, ni les musées ni l'opinion publique ne se sont préoccupés des détours pris par les œuvres avant d'arriver dans les musées et autres institutions. Une première étape dans ce travail de clarification publique a été franchie en 2001 avec la parution du rapport Bergier «Biens spoliés –

Biens pillés. Le transfert de biens culturels vers et par la Suisse 1933-1945 et la question de la restitution», dont Esther Tisa Francini est co-auteur. «La commission Bergier clarifie certains éléments mais ce n'est pas une étude de provenance au sens d'examen systématique des fonds des musées», dit-elle, «C'est de la recherche fondamentale.»

### Qui paie les recherches?

En ce qui concerne la collection Gurlitt, on ne sait pas encore qui assumera les frais des travaux obligatoires d'élucidation de l'origine des œuvres si le Musée accepte l'héritage. Le Musée des Beaux-Arts de Berne ne dispose pas des moyens financiers nécessaires, et la ville, ainsi que le canton de Berne et la Confédération ont déjà déclaré qu'ils ne prendraient pas en charge le financement de ces recherches de provenance. D'où une autre question: la Suisse, qui a été épargnée par la Seconde Guerre mondiale

Esther Tisa Francini du Musée Rietberg reconnaît aussi que ses recherches ont ciblé jusqu'à présent principalement les œuvres d'art en Europe et n'ont porté que sporadiquement sur les pays d'origine. Toutefois, il serait nécessaire de procéder à ces recherches pour clarifier par exemple la question suivante: à qui doit revenir un objet de musée aux origines douteuses?

### Querelle autour d'une statue bolivienne

Le Musée d'Histoire de Berne se penche actuellement sur cette question. En effet, une petite statue religieuse antique pose problème. Cette statue du dieu Ekeko est arrivée aux mains de Johann Jakob von Tschudi en 1858; ce dernier avait réussi en Bolivie à convaincre ses propriétaires indigènes de la lui vendre, après une discussion fort arrosée. Aujourd'hui, le Gouvernement bolivien demande la restitution d'Ekeko, et le Mu-

Schmid, la Suisse n'a jamais été une puissance coloniale et ce n'est qu'après la colonisation que les explorateurs suisses, dont les collections sont exposées dans les musées, ont voyagé dans les pays conquis d'où ils ont rapporté des objets d'art.

### L'«amour des tropiques» des Sarasin

L'historien spécialiste des colonies, Bernhard C. Schär, chercheur à l'EPF Zurich à la chaire d'histoire du monde moderne, s'oppose à l'interprétation d'Anna Schmid: «La Suisse a clairement un passé colonial, et les explorateurs y ont activement participé.» Les cousins bâlois Paul et Fritz Sarasin par exemple, qui ont entrepris vers 1900 de nombreux voyages d'exploration dans le Pacifique et sont devenus les figures fondatrices du Musée des cultures de Bâle, ont exploré l'île indonésienne Sulawesi avant qu'elle ne soit conquise par les Hollandais. Leur exploration a été soutenue par les



Portrait du collectionneur d'art Cornelius Gurlitt et œuvres de sa collection (de g. à dr.)  
«Moine» de Christoph Voll  
«La femme assise» d'Henri Matisse  
«La Voilée» d'Otto Griebel  
«Autoportrait» d'Otto Dix  
«Tramway» de Bernhard Kretzschmar

et a profité du commerce avec l'Allemagne nazie, peut-elle bénéficier d'une collection d'art d'origine douteuse? Ou la collection ne revient-elle pas en fait à l'Allemagne?

La Suisse s'est penchée dans les grandes lignes sur son rôle de place du commerce de l'art et de plaque tournante des biens culturels à l'époque nazie. Mais un autre chapitre de pillage des biens culturels – le rôle de la Suisse à l'époque coloniale – n'a encore fait l'objet de presque aucune recherche. Des millions d'objets ont été rapportés des colonies en Europe, dont beaucoup en Suisse. Comme avec l'art spolié de l'Allemagne nazie, l'histoire de ces objets est aussi marquée par le vol, la violence et la répression au détriment d'un État, d'une société ou d'un individu. Mais ces histoires sont méconnues car les musées ethnologiques de Suisse n'ont bien souvent entrepris aucune élucidation plus approfondie.

sée d'Histoire de Berne doit s'interroger sur son origine. Cette statue d'Ekeko a-t-elle effectivement été dérobée? Si oui, à qui doit-elle être rendue si le Musée d'Histoire de Berne décide de la restituer? Doit-elle être remise au groupe ethnique qui la vénère ou à l'État en tant qu'ayant cause?

Anna Schmid, directrice du Musée des cultures à Bâle, est confrontée aux mêmes questions. Elle apprécierait grandement que le Musée puisse se permettre de mener des recherches de provenance: «Nous connaissons l'origine de presque tous les objets et savons même pour la plupart, qui les a apportés. Nous l'indiquons si possible dans les expositions. En revanche, ce que souvent nous ne connaissons pas, c'est le chemin réellement parcouru par les objets.»

Il n'y aurait toutefois ni biens ni œuvres d'art spoliés au sens strict du terme au Musée des cultures de Bâle. Selon Anna

Pays-Bas. Peu de temps après, lorsqu'elle a conquis militairement l'île, l'armée coloniale néerlandaise a profité des connaissances recueillies par ces cousins pendant leurs voyages.

C'est pourquoi Bernhard C. Schär, dont le doctorat «Tropenliebe» («L'amour des tropiques») sur Paul et Fritz Sarasin paraîtra l'année prochaine, pense que la mission culturelle des musées d'ethnologie et d'histoire naturelle implique également qu'ils mettent à jour les pages sombres de l'histoire. Une grande partie de leurs collections provient de l'époque coloniale et leur histoire est largement imprégnée de la violence coloniale. Il ajoute que, comme à l'étranger, la Suisse affiche sur le plan scientifique et social un intérêt croissant à en savoir plus sur cet héritage colonial.

SILVIA SÜESS est rédactrice à la rubrique Culture de la «Wochezeitung» à Zurich

## «Les Romands sont-ils Suisses?»

Le net rejet de l'initiative contre l'immigration de masse par la Suisse romande a jeté le discrédit sur le patriotisme des Romands, à propos duquel Christoph Blocher, chef de file de l'Union démocratique du centre (UDC), a publiquement exprimé des doutes. La Maison du dessin de presse (MDP), à Morges, présente actuellement le regard des dessinateurs de presse et des caricaturistes sur cette votation.

Par Andrea Kucera

Le 9 février 2014, la Suisse s'est mise dans une position délicate, beaucoup parlent même de hors-jeu. L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse est perçue comme une césure entre la Suisse et l'UE. Cette votation a d'ailleurs également ébranlé la cohésion des différentes régions du pays. Les Romands ont en effet été mis en minorité par une majorité des Suisses alémaniques (52 % de oui) et de Tessinois (68 % de oui). En Suisse romande, environ 58 % des votants ont refusé l'initiative. Le phénomène de la «barrière de rösti» est désormais de nouveau sur toutes les lèvres. Et les déclarations de Christoph Blocher qui, interviewé par la «Basler Zeitung» peu après la votation, a affirmé que les Suisses romands ont toujours eu un déficit patriotique – d'où leur rejet de l'initiative –, ont encore jeté de l'huile sur le feu.

### La barrière de rösti sous forme de halfpipe

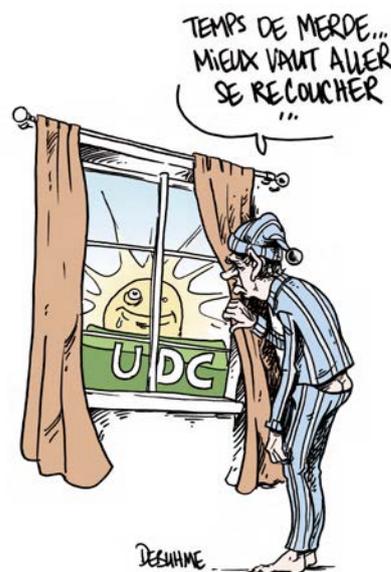
La Maison du dessin de presse, à Morges, consacre une exposition à la question «Les Romands sont-ils vraiment moins patriotes?». Les conséquences de l'acceptation de l'initiative de l'UDC occupent le devant de la scène, titre provocateur à la clé: «Les Romands sont-ils Suisses?»

Les réponses de la trentaine de dessinateurs suisses à avoir honoré l'invitation de la Maison et qui lui ont fait parvenir leurs caricatures sur la question sont variées. Plutôt que de répondre clairement à la question posée, de nombreux illustrateurs préfèrent jouer avec, en la parodiant. Ainsi Orlando – l'un des rares dessinateurs suisses alémaniques exposés – fait de Blocher un bélier boutant à coups de pied les moutons trop peu patriotes – les Romands – hors du drapeau suisse. Chappatte, l'un des plus célèbres dessinateurs de presse romands, propose l'image d'un poste-frontière entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. «Vraie Suisse», peut-on lire sur un panneau au-dessus de la barrière qui sépare les deux régions linguistiques.

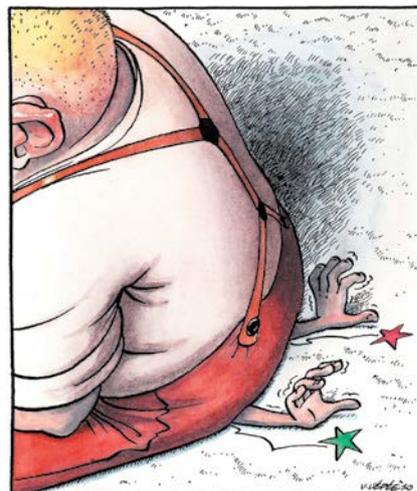
L'élément séparateur est vraiment le thème récurrent de l'exposition. Il apparaît sous toutes les formes et variations: fleuve, barrière (de rösti), montagnes, canyon et même zone sismique ou halfpipe sur lequel Christoph Blocher surfe avec son skateboard.

L'exposition montre clairement que tous les dessinateurs sont plutôt réfractaires à l'initiative et à leurs auteurs. Elle a également le mérite, par cette vue d'ensemble, de rendre hommage à ce qui se fait actuellement dans un genre artistique très répandu en Suisse romande. En outre, de nombreux dessins révèlent un rapport de forces entre les régions du pays. Reste à savoir s'il est imaginaire ou réel. Toujours est-il que sur les dessins, les Alémaniques font toujours une tête de plus que les Romands.

EXPOSITION: LES ROMANDS SONT-ILS SUISSSES? Jusqu'au 19 août à la Maison du dessin de presse, à Morges.



UDC: des Welches à l'étroit

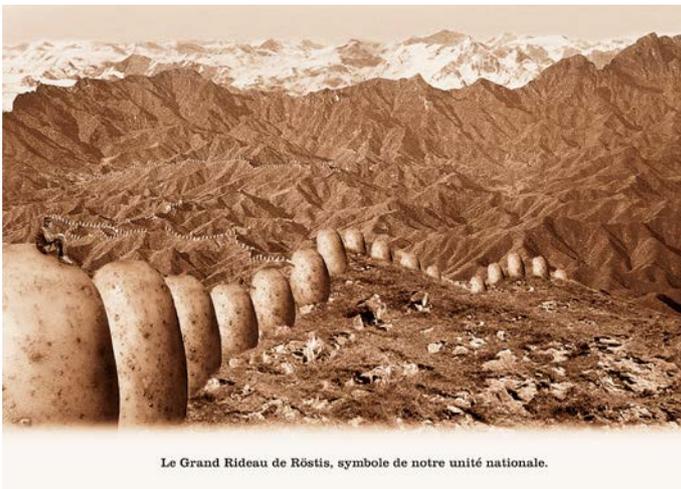




MORAL  
**LES ROMANDS SONT PLUS DÉPRIMÉS  
 QUE LES ALÉMANIQUES**



MIX & REMIX



Le Grand Rideau de Röstis, symbole de notre unité nationale.



## On ne s'en lasse pas, il est tellement parfait

La Suisse a le Cervin, le Toblerone, Swatch et Rolex. Elle a aussi Guillaume Tell, Henri Dunant, Friedrich Dürrenmatt, Alberto Giacometti, Christoph Blocher et Sepp Blatter – ainsi que d'autres noms, qui embellissent ou ternissent l'image de notre pays. Un personnage occupe toutefois la plus haute marche du podium: Roger Federer.

Par Guido Tognoni

Rien ne vient jamais perturber l'image, ni sur le court, ni en dehors. Roger Federer est immaculé et inébranlable. Il ne gémit ni ne crie lorsqu'il frappe la balle, n'arbore ni tatouages sur les bras, ni mèches colorées dans les cheveux. Et son revers à une main semble être l'un des plus aisés du circuit. Avec une élégance inégalée et une souplesse exemplaire, il vole sur le court, d'un coin à l'autre et de la ligne de fond au filet. Il s'exprime couramment en trois langues et s'efforce toujours de donner de la substance non seulement à son jeu, mais aussi à ses interviews. Et ce, le plus naturellement du monde. Même ces derniers temps, après plusieurs défaites, il n'a pas laissé transparaître le moindre signe de fatigue, ni de frustration.

De même, la ligne de vêtements créée pour Roger Federer par son sponsor principal, Nike, a davantage de classe que celles des autres joueurs sous contrat. On lui a conçu son propre logo. Si d'autres joueurs en ont aussi, personne ne les connaît. Et pour ce qui est des sponsors, Roger Federer est l'un des rares sportifs auxquels Rolex a fait l'honneur de proposer un contrat. En effet, être sollicité par la marque de montres de luxe est en quelque sorte une consécration publicitaire. Un privilège réservé à une poignée de grands noms de la culture et à quelques athlètes triés sur le volet. Le sponsoring de Rolex est synonyme de communication au plus haut niveau, valorisation réciproque à la clé.

### Le même traitement pour tous

Dans le choix de ses sponsors, Roger Federer recherche l'équilibre qu'il incarne lui-même. Parmi ses dix équipementiers et sponsors — laissons de côté les marques internationales Rolex et Credit Suisse –, trois sont suisses: Lindt, l'assurance Nationale Suisse et le fabricant d'appareils ménagers Jura. Mais une marque de fers à repasser n'est-elle pas un partenaire un peu trop sage pour une star de l'envergure de Fede-



Roger Federer à Wimbledon en 2013

rer? La question ne s'est posée qu'au début de la collaboration. Qui souhaite s'offrir Federer comme partenaire publicitaire doit faire des efforts. Jura les a faits et ils se sont visiblement révélés payants. Les messages publicitaires distillés par la star du tennis accroissent le prestige de la marque, qui a désormais rejoint un autre segment de marché. Sur la page d'accueil de Roger Federer, Jura figure entre Credit Suisse et Mercedes, car il ne classe pas ses partenaires publicitaires selon leur poids et leur importance, mais par ordre alphabétique. Ce qui évite de se perdre en palabres inutiles. Son site internet reflète d'ailleurs l'image du Bâlois (Bâle-Campagne) de 33 ans: propre et structuré, clair, discrètement chic et élégant – comme son tennis, serait-on tenté de dire.

Personne – même parmi d'autres nantis – ne reproche à Roger Federer de dégager, grâce aux dons de ses sponsors, des revenus hors norme. Car contrairement à certains managers, les recettes de la star du tennis dépendent pour l'essentiel de ses performances. Et si Roger Federer, son épouse Mirka, ex-joueuse de tennis, et leur famille

à l'extension prodigieuse – peu de Suisses ont deux fois des jumeaux – optimisent la fiscalité de Freienbach ou, récemment, de Wollerau, voilà qui ne donnera certainement pas matière à polémiquer. Chacun connaît sa fondation, active en particulier en faveur d'enfants africains; en l'occurrence, sa bienveillance est presque sans limite. Aucun Suisse n'a jusqu'ici mieux représenté notre pays que Roger Federer. La télévision diffuse les notions de Federer et de Suisse dans presque chaque patelin de ce monde. Dès lors, que représentent les efforts de Présence Suisse, l'agence de communication de la Confédération, en comparaison avec l'omniprésence de Federer? Que vaut une fondue sur Times Square à New York ou une loge VIP à la Coupe du monde de football en regard d'un titre à Wimbledon?

### Capital sympathie grâce aux jumeaux

Aujourd'hui, tous les Suisses adorent Roger Federer, mais il n'en a pas toujours été ainsi; cette affection a mis du temps à s'affirmer. D'une victoire à l'autre, Federer a signé une phénoménale série de succès avec une faci-

lité déconcertante qui contraste fortement avec l'opiniâtreté stakhanoviste de son grand rival, Rafael Nadal. En Suisse, où l'on a plutôt l'habitude de couper les têtes qui dépassent, une telle réussite était, au début, plutôt suspecte. En effet, si ses quatre élections au titre de sportif de l'année n'ont sus-

l'arrivée du Serbe Novak Djokovic, un troisième larron de valeur au moins équivalente a rejoint le duo Federer/Nadal qui régnait jusqu'alors sans concession sur le circuit, et la nouvelle génération de joueurs émergents ne voue plus le même respect aux cadors. Ainsi, les défaites précoces de Federer, dé-

motivé que jamais, il semble toujours autant aimer son métier, affiche une meilleure forme physique que bon nombre d'adversaires plus jeunes et bénéficie aujourd'hui du soin qu'il a toujours voué à son corps. Grâce à son style de jeu économique et à sa technique, il présente moins de signes d'usure que certains de ses contemporains.

### Les problèmes de la Coupe Davis

Mais en dépit de son bilan unique, Roger Federer n'a pas encore tout gagné. La Coupe Davis manque à son tableau de chasse. Une compétition avec laquelle il vit une relation compliquée. Souvent, il n'a pas pu insérer ce tournoi par équipes très prisé du public dans son programme annuel et les quelques bisbilles qui ont pu perturber l'harmonie régnant entre Swiss Tennis et ses meilleurs joueurs sont bien nées de la Coupe Davis. Tantôt il renonçait, tantôt il s'engageait, mais ne jouait pas bien.

Aujourd'hui, l'excellent classement des deux Suisses – Roger Federer et la star montante Stanislas Wawrinka – fait de ce duo les favoris de la Coupe Davis: 22 ans après la défaite de Jakob Hlasek et Marc Rosset en finale contre les États-Unis, les chances de victoire sont plus réelles que jamais. Stanislas Wawrinka a toujours aimé la Coupe Davis, et il semblerait bien qu'avec l'âge, Roger Federer en devienne lui aussi un inconditionnel. Il ne reste plus qu'à battre l'Italie en demi-finale du 12 au 14 septembre à Genève, avant d'affronter la France ou la République tchèque. Pour Federer, la première victoire suisse en Coupe Davis pourrait peut-être marquer le dernier grand succès d'une époustouflante carrière.

Le dernier grand succès, mais – espérons – pas le chant du cygne. Roger Federer pourrait certes se retirer, mais ne devrait toutefois pas le faire. La seule idée de ne plus voir jouer ce génial esthète du tennis nous attriste. Lui qui, aux quatre coins du monde, nous a fait vivre durant tant d'années des heures glorieuses ou angoissantes devant le petit écran, lui pour qui nous avons souffert et nous sommes réjouis. Roger Federer nous a donné 15 années de bonheur. On en redemande.

GUIDO TOGNONI est juriste et journaliste indépendant. Il vit à Küsnacht



Mirka et Roger Federer avec leurs jumelles, Myla et Charlene, en décembre 2009

citée aucune controverse, elles n'ont pour autant jamais été accueillies avec une euphorie démesurée. La Suisse n'a pas besoin de héros. Le pays des skieurs, des tireurs et des lutteurs n'est pas près de s'emballer sans réserve pour la superstar d'une discipline sportive planétaire dont on ne discerne pas la difficulté.

Roger Federer y est tout de même parvenu. Ses duels épiques face à Rafael Nadal, la perte de sa place de N° 1 mondial, la multiplication de ses défaites, sa miraculeuse reconquête du premier rang à l'ATP, tout cela a marqué les esprits, et pas seulement ceux de ses inconditionnels. Mais Federer a définitivement gagné son capital sympathie grâce à la naissance des jumelles Myla et Charlene en 2009. Il n'était plus seulement un grand sportif: la famille Federer est devenue un sujet de société. Une notoriété qu'est encore venu accroître, le 6 mai, l'agrandissement de la famille par l'arrivée de nouveaux jumeaux, Leo et Lenny.

### Plus rien d'exceptionnel à une défaite

Roger Federer fait aujourd'hui face à un moment difficile de sa longue carrière. Avec

sormais possibles dans chaque tournoi, ne créent plus la sensation. Ses chances de parvenir une troisième fois au sommet du classement ATP, une place qu'il a occupée durant 302 semaines – plus longtemps que quiconque – sont devenues minces. De même, l'espoir de remporter un tournoi du Grand Chelem est plus maigre que jamais. Mais il existe encore, autant que faire se peut pour un joueur de 33 ans, quatre fois papa, dont la fin de carrière pointe à un lointain horizon. Comme Nadal, Federer a perdu son statut d'invincibilité et n'est plus en mesure de survoler les tournois à sa guise. Mais il peut encore s'imposer sur un tournoi du Grand Chelem, pour autant que les conditions soient à nouveau réunies. D'ailleurs, tant ses adversaires que les spécialistes le considèrent toujours comme un favori, et c'est là bien plus qu'une seule marque de respect pour l'un des plus grands sportifs de notre ère.

Combien de temps jouera-t-il encore? Le plus longtemps possible, espérons-le. Jusqu'ici, il n'a en tout cas jamais laissé transparaître une quelconque intention de prendre sa retraite. Bien au contraire: plus

Entre deux lignes: livres et gens de plume de la «Cinquième Suisse»

Par Charles Linsmayer

## Née en Suisse, Alice Ceresa est devenue une figure emblématique de l'avant-garde littéraire italienne

Lorsque Edoardo Sanguinetti et Giorgio Manganelli des éditions Einaudi à Turin publient en 1967 une collection expérimentale intitulée «La ricerca letteraria» (que l'on pourrait traduire par «L'éveil littéraire»), le premier texte à paraître est l'œuvre en prose «La fille prodigue» d'Alice Ceresa, lectrice vivant à Rome. Ce texte crée un pendant féminin au fils prodigue de la Bible. Il reste toutefois absolument dans l'abstraction d'une hypothèse, se refuse à la consommation et à la récupération et mène ainsi la littérature expérimentale des années soixante à un paroxysme. Cette modernité abstraite est d'autant plus étonnante qu'Alice Ceresa a suivi les cours d'Ignazio Silone (1900-1978), l'un des grands noms du néo-réalisme italien.

### Bâle, Bellinzone, Zurich

Alice Ceresa est née le 25 janvier 1923 à Bâle, d'un père italophone et d'une mère Suisse alémanique. Elle grandit à Bellinzone dans un univers bilingue et écrit ses premiers textes pour le journal «Il Dovero». En 1943, elle part à Zurich où elle fait la connaissance d'Ignazio Silone qui y vit en exil. Socialiste engagé et en lutte contre le fascisme, cet Italien voulait faire d'elle une écrivaine à son goût. Ce à quoi elle aurait répondu que l'art d'écrire ne pouvait émerger que de ce qu'un auteur a à dire.

Elle le suit néanmoins jusqu'à Rome lorsqu'il crée en 1951 l'«Associazione Italiana per la Libertà della Cultura» où elle travaille dix ans comme secrétaire. À la fois de nationalité suisse et italienne, Alice Ceresa s'est très bien intégrée en Italie, elle a travaillé comme lectrice aux éditions Longanesi et est restée fidèle à la Ville éternelle, même après le décès d'Ignazio Silone.

### La fin de la famille

Le deuxième récit d'Alice Ceresa, «La morte del Padre», publié en 1979 dans un journal et seulement en 2003 en livre,

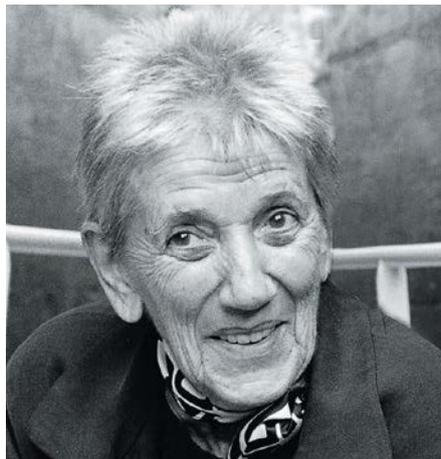
est empreint, comme «La fille prodigue», d'une certaine rébellion. Il dissèque impitoyablement, personnage après personnage, une famille réunie pour l'enterrement du père. Mais c'est dans le roman «Bambine» paru en 1990 que le style propre à Alice Ceresa s'exprime de la façon la plus saisissante. Elle y met en scène de manière tant insistante qu'irritante deux jeunes filles dans une famille répressive jusqu'à l'absurde et dans un environnement kafkaïen où grouillent malades et fous. Le système social de la famille n'a jamais été réduit à ses structures de pouvoir aussi radicalement et implacablement que

dans ce livre bouleversant. Il est construit comme un film au ralenti et dénonce inexorablement l'enfance, école de l'indifférence, de la répression et des mensonges.

### Des personnages tels des poupées

Hostile à tout sentimentalisme, réalisme ou naturalisme, Alice Ceresa dissèque impitoyablement dans tous ses textes la réalité et ses mécanismes, ainsi que la relativité de la langue avec laquelle il faut rendre compte des choses. Si bien que ses personnages apparaissent tels des poupées qui zigzaguent sans volonté ni perspective, dans un monde fragile. Une critique littéraire l'a un jour formulé en ces termes: «Dans la syntaxe parfaite de ses phrases, la vie devient la parodie sinistre d'une prison sans aucune échappatoire.»

Lorsque Alice Ceresa décède le 22 décembre 2001 à Rome, les médias italiens qualifient la Suisse d'immense auteure expérimentale de la littérature italienne du XX<sup>e</sup> siècle. Ce que la parution du récit «La morte del padre», enfin publié en livre en 2003, a confirmé sans équivoque.



### Citations:

«Lorsqu'ils se réunissent en cercle autour de la table familiale pour nourrir les différentes bouches, ils nourrissent peut-être en réalité un corps assemblé dont chaque partie constitue un membre. Ils procèdent en harmonie afin que chacun puisse présenter sa participation organique, également de manière visible. Les petites mains malhabiles, salies en toute tranquillité, pourront plus tard, ou plutôt dès aujourd'hui, tenir les couverts familiaux dans une imitation déjà attendrissante des adultes. C'est à cela qu'on reconnaît l'utilité, pour ne pas dire l'essence de l'apprentissage en petit groupe...» (Extrait de «Bambine. Geschichte einer Kindheit» («Bambine. Histoire d'une enfance»))

BIBLIOGRAPHIE: «La morte del padre» est disponible aux éditions Tartaruga à Milan. Les traductions allemandes sont actuellement épuisées. La traduction française de «La fille prodigue» a été publiée en 1975 aux éditions des Femmes, Paris.

CHARLES LINSMAYER est chercheur en littérature et journaliste à Zurich



## Décès de Jean-Jacques Cevey

Le président d'honneur de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), Jean-Jacques Cevey, est décédé le 11 mai à 85 ans, à Montreux. Il avait présidé l'OSE de 1992 à 1998. Président très engagé, il a toujours entretenu des liens étroits avec les Suisses de l'étranger et su intégrer leurs demandes dans l'agenda politique suisse. L'OSE a pu bénéficier largement de sa grande expérience politique. Il a été entre autres syndic de Montreux (1969-1988), président du Parti radical vaudois et membre du Conseil national de 1967 à 1991, qu'il a présidé en 1987. Il a également été président de Suisse Tourisme de 1980 à 1994.

Jean-Jacques Cevey est né en 1928 à Sainte-Croix, il a étudié le droit et a été

avant et après sa carrière politique journaliste et rédacteur. Il a été nommé docteur honoris causa par l'université d'Aix-Marseille pour ses multiples engagements, également dans le domaine culturel.

## Conseil OSE

*J'habite depuis de nombreuses années hors de Suisse avec mon partenaire étranger. Quelles conditions doivent être remplies pour qu'il puisse demander la nationalité suisse et comment devons-nous procéder?*

Pour qu'un partenaire soit naturalisé, le conjoint suisse doit obligatoirement avoir la nationalité suisse au moment du mariage. S'il a acquis la nationalité suisse par naturalisation ordinaire après le mariage, la naturalisation facilitée n'est pas possible.

Si vous remplissez cette condition, votre conjoint peut déposer une demande de naturalisation facilitée. Dans votre cas – vous résidez à l'étranger –, vous devez vivre depuis au moins six ans en communauté conjugale stable. Le partenaire étranger doit aussi être étroitement lié à la Suisse. Pour évaluer ce lien étroit, il doit remplir certains critères, notamment réaliser des séjours réguliers en

Suisse, indiquer des personnes de référence en Suisse, être capable de communiquer dans l'une des langues nationales ou dans un dialecte suisse. Les compétences linguistiques peuvent être mises en évidence lors d'un entretien à l'ambassade ou au consulat. Indépendamment du domicile, le requérant doit aussi être intégré en Suisse, du moins par analogie, se conformer à l'ordre juridique suisse et ne pas compromettre la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse. En cas de naturalisation, votre partenaire obtient le droit de cité communal et cantonal de votre lieu d'origine.

Les demandes de naturalisation doivent être adressées à la représentation suisse compétente (ambassade ou consulat).

Plus d'informations sur le site internet de l'Office fédéral des migrations [www.bfm.admin.ch](http://www.bfm.admin.ch) -> Thèmes -> Nationalité suisse / Naturalisations

Adresses des représentations suisses à l'étranger: [www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reprs.html](http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reprs.html)

SERVICE JURIDIQUE OSE

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

### PRESTATIONS DE L'ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER ET DES INSTITUTIONS PARTENAIRES

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), une fondation de droit privé, est un centre de compétence pour la défense des intérêts des Suisses expatriés. Elle édite la «Revue Suisse» et, avec les associations partenaires, fournit un ensemble de prestations destinées aux membres de la «Cinquième Suisse».

■ **Conseil juridique.** Conseil gratuit à l'émigration ou au retour en Suisse. [www.aso.ch](http://www.aso.ch) – Rubrique «Conseil»

■ **Mise en réseau.** Entrer en contact avec des Suisses dans le monde entier grâce à la plate-forme de réseautage sur internet [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org). [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)

■ **Offres pour les enfants et jeunes.** Offre de camps de vacances, cours de langues, etc. pour des jeunes Suisses désireux de mieux connaître leur pays. [www.sjas.ch](http://www.sjas.ch)

■ **Conseil à la formation en Suisse.** Conseil à de jeunes Suisses de l'étranger désirant effectuer une formation ou des études en Suisse et aide pour le

suivi des dossiers de demandes de bourses. [www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch)



**Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)**  
Alpenstrasse 26,  
3006 Berne, Suisse  
Téléphone +41 31 356 61 00  
[info@aso.ch](mailto:info@aso.ch)

Publicité

## Investir judicieusement – avec Soliswiss

Gestion de fortune, protection contre les risques politiques, assurances-vie et assurances-maladie

Souhaitez-vous un entretien de conseil personnel ? [www.soliswiss.ch](http://www.soliswiss.ch), T +41 31 380 70 30

**soliswiss**



L'équipe d'educationsuisse – Formation en Suisse Fiona Scheidegger, directrice administrative, (à gauche sur la photo) et Ruth von Gunten

## Commencer une formation

**C'est bientôt le début de l'année de formation 2014/15 en Suisse. Les apprentis ont déjà commencé leur activité en entreprise. Quant aux étudiants à l'université, ils assisteront dans quelques semaines à leurs premiers cours.**

Chaque année, beaucoup de jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger viennent en Suisse pour y suivre une formation. La plupart d'entre eux s'y préparent très bien. Les autres pour leur part se rendent souvent compte un peu tard que le coût de la vie en Suisse est

élevé et que les moyens financiers de la famille peuvent être insuffisants.

En général, les jeunes Suisses de l'étranger ont la possibilité de faire une demande de bourse auprès de leur canton d'origine, en fonction des revenus des parents et de la situation familiale. En Suisse, le système de bourse est défini au niveau cantonal. Ce qui signifie qu'il existe 26 règlements de bourse différents et autant de délais de dépôt. Les apprentis et étudiants qui souhaitent encore faire une demande de bourse maintenant devraient s'informer au plus vite auprès d'un bureau compétent!

Le département «Formation en Suisse» d'educationsuisse conseille les jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger et peut aussi aider

à constituer un dossier de demande de bourse. Fiona Scheidegger et Ruth von Gunten vous donnent volontiers de plus amples informations.



*Formation en Suisse*  
 Alpenstrasse 26  
 3006 Berne, SUISSE  
 tél. +41 (0)31 356 61 04  
 fax +41 (0)31 356 61 01  
 info@educationsuisse.ch  
 fiona.scheidegger@educationsuisse.ch  
 ruth.vongunten@educationsuisse.ch  
 www.educationsuisse.ch

## Les jeunes Suisses participent aux votations et élections

**L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) incite les jeunes à participer à la vie politique suisse et les prépare à exercer leurs droits politiques. Elle est soutenue dans cette tâche par le président de la Confédération Didier Burkhalter.**

L'OSE organise deux séminaires dans les mois à venir pour aider les jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger à connaître le sys-

### DONS POUR LES JEUNES SUISSES DE L'ÉTRANGER

La fondation suisse Pro Patria va reverser une grande partie de sa collecte annuelle aux projets pour les jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Le don généreux de Pro Patria incite et engage le service des jeunes de l'OSE à planifier de nouveaux projets et offres pour la jeunesse et à les intégrer à notre programme. Grâce aux moyens de la collecte de Pro Patria, nous pouvons également aider les nombreux jeunes qui n'ont pas les moyens de participer à un programme et leur permettre ainsi de visiter leur deuxième patrie.

Le financement total de tous les projets n'est pas encore assuré. Nous avons en particulier besoin de dons supplémentaires

pour les activités des jeunes à l'occasion du jubilé de l'OSE, qui fêtera son centenaire en 2016.

Nous souhaitons adresser à la fondation Pro Patria nos remerciements les plus sincères pour son engagement et espérons que d'autres dons nous permettront de réaliser tous nos projets.

*Dons à adresser avec la mention «Programmes pour les jeunes» à:*

Organisation des Suisses de l'étranger  
 Berner Kantonalbank, Bundesplatz 8, 3001 Berne  
 Numéro de compte: 16.129.446.0.98  
 IBAN: CH71 0900 0000 3000 6768 9  
 SWIFT: KBBECH 22

ou:

Compte postal: 30-6768-9  
 BIC: POFICHBE  
 IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8  
 Ou via PayPal sur:  
 www.swisscommunity.org/  
 fr/a-propos/souteneznous

Publicité



tème politique suisse et à y participer activement. Le président de la Confédération Didier Burkhalter a annoncé qu'il rendrait visite aux jeunes.

### Séminaire pour les Suisses de l'étranger à l'occasion de la fête des jeunes citoyens: du 17 au 23 octobre 2014

Les Suisses de l'étranger nés entre 1995 et 1996 sont invités à participer à Berne à un séminaire politique de l'OSE et à une fête des jeunes citoyens. L'OSE et les familles d'accueil recevront les participants à Berne le 17 octobre. Les jeunes citoyens assisteront ensuite à une présentation du système politique suisse. Ils recevront des informations sur la manière dont ils peuvent exercer leurs droits politiques en Suisse. Ils seront également préparés à la «fête des 18 ans» organisée par la ville de Berne au Palais fédéral.



### Séminaire à l'occasion de la Session fédérale des jeunes:

du 10 au 16 novembre 2014

Chaque année, plus de 200 jeunes découvrent les arcanes de la politique suisse lors de la Session des jeunes. Ils ont ainsi la chance de s'informer sur les processus politiques et les possibilités de participer. Ce séminaire peut ouvrir la voie à d'autres activités politiques ou à un engagement dans la société civile.

Un certain nombre de places sont réservées aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 14 à 21 ans. Avant la session, l'OSE présente aux participants le déroulement des séances et leurs thèmes. Du jeudi au dimanche, les politiciens en herbe sont impliqués activement dans la Session des jeunes.

L'OSE anime sur [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org) une nouvelle rubrique avec des offres politiques pour les jeunes. Nous invitons les jeunes intéressés à nous rendre visite sur [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org).

## Participer gratuitement au Juskila Lenk

**Du 2 au 9 janvier 2015 aura lieu le camp de ski de la jeunesse. Vingt enfants suisses de l'étranger, entre 13 et 14 ans, peuvent y participer gratuitement.**

La Fédération suisse de ski organise chaque année un camp de ski à la Lenk pour 600 enfants suisses, parmi lesquels 20 enfants suisses de l'étranger. Cet hiver, c'est au tour des enfants nés en 2000 ou 2001. Pour pouvoir participer au Juskila, les enfants suisses de l'étranger doivent savoir s'exprimer dans l'une des trois langues nationales (français, allemand ou italien).

Le tirage au sort permettra de gagner une place pour participer au camp (cours de sport d'hiver, repas, hébergement). L'organisation et le financement du trajet aller-retour sont en revanche à la charge des parents. Les gagnants seront informés fin octobre.

Pour participer au tirage au sort, remplis le talon ci-dessous et envoie-le à la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger. N'oublie pas de joindre une copie de ton passeport suisse, ou celui de ta mère ou ton père.

## Camp d'hiver pour les 8 à 14 ans

**Skieurs, snowboarders, débutants ou avancés: notre camp d'hiver propose aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans un séjour inoubliable!**

### Camp d'hiver Lantsch (GR)

Date: du samedi 27 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Nombre de participants: 48

Coût: CHF 900.- contribution au camp

Location de skis ou de snowboard:

env. CHF 150.-

Date de fin des inscriptions: 30 octobre 2014

### Inscription

Les données exactes sur le camp d'hiver et le formulaire d'inscription seront disponibles à compter du 15 septembre 2014 à l'adresse [www.sjas.ch](http://www.sjas.ch). Des réductions sont octroyées sous présentation de justificatifs. Le formulaire correspondant peut être commandé sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous pouvons vous adresser par courrier notre brochure d'information.

*Pour plus d'information:*

*Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE, tél. +41 31 356 61 16, fax +41 31 356 61 01 e-mail: [info@sjas.ch](mailto:info@sjas.ch), [www.sjas.ch](http://www.sjas.ch)*

### TALON DE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT: JUSKILA (DU 2 AU 9.1.2015)

Prière de compléter en caractères d'imprimerie bien lisibles.

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA, localité: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Fille  Garçon Date de naissance: \_\_\_\_\_

Commune d'origine en Suisse (voir passeport/ID): \_\_\_\_\_

Nom de la/des personne(s) responsable(s): \_\_\_\_\_

E-mail parent: \_\_\_\_\_ Téléphone parent: \_\_\_\_\_

Discipline sportive  Ski Alpin  Ski de fond  Snowboard

Ne cocher qu'une seule case! Après le tirage au sort, le choix de la discipline sportive ne pourra pas être modifié.

Langue de l'enfant  Allemand  Français  Italien

Signature de la/des personne(s) responsable(s): \_\_\_\_\_

Signature de l'enfant: \_\_\_\_\_

**Envoi du talon** et d'une copie du passeport suisse d'un parent ou de l'enfant d'ici au 15 octobre 2014 (date de réception) à: Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE.

## Les Suisses de l'étranger et les banques suisses

**Que faire si des banques suisses clôturent le compte de Suisses ou Suissesses de l'étranger, durcissent les conditions ou augmentent les frais de tenue de compte? Voici quelques-unes des questions qui se posent de plus en plus souvent au sujet des comptes bancaires suisses.**

Il arrive régulièrement que les Suisses de l'étranger soient confrontés à des banques suisses qui limitent la prise en charge des clients privés domiciliés à l'étranger. Il arrive aussi que les banques suspendent complètement ce domaine d'activité en raison du durcissement des réglementations et des exigences fiscales au niveau international. Cela concerne toutes les personnes qui ne sont pas domiciliées en Suisse et dépendent d'une législation fiscale étrangère, et donc, en règle générale, les Suisses de l'étranger.

Nous tentons ci-après d'apporter des réponses aux questions fréquemment posées. Toutefois, nous n'abordons pas les questions fiscales techniques et ne garantissons en aucune manière l'exhaustivité de nos réponses. Nous partons également du principe que tous les avoirs (comptes bancaires, biens immobiliers, autres sources de revenus) sont déclarés en bonne et due forme au domicile des Suisses de l'étranger.

*Que faire si ma banque suisse clôture mon compte?*

Nous recommandons à nos concitoyens concernés de s'entretenir personnellement avec leur conseiller bancaire afin qu'ils exposent leur situation et cherchent ensemble une solution. Si aucun accord ne peut être obtenu, la résiliation de la relation bancaire ou le transfert du compte vers une autre banque doivent être considérés comme des options possibles.

Plusieurs banques suisses offrent aux Suisses de l'étranger des possibilités de conserver un compte. Trouver la bonne banque peut toutefois prendre beaucoup de

temps et le client doit normalement se présenter en personne à la banque, ce qui implique un voyage en Suisse. C'est pourquoi il convient de négocier des délais de transition suffisamment longs pour la clôture du compte avec la banque qui souhaite résilier la relation.

*Pour une ouverture ou un maintien de compte, je dois me présenter personnellement au guichet de la banque. Pourquoi ne puis-je pas faire certifier ma signature auprès de l'ambassade?*

Les banques suisses appliquent le principe Know-your-customer. Pour une ouverture de compte, elles exigent habituellement un entretien personnel avec le client. Les deux partenaires contractuels, la banque et le client, signent alors le contrat sur place en Suisse.



*Suis-je discriminé si je ne peux pas avoir de compte bancaire suisse en tant que Suisse de l'étranger?*

Les banques différencient les clients en Suisse et à l'étranger. Les personnes domiciliées hors de Suisse – dont font partie les Suisses de l'étranger – sont considérées comme des clients à l'étranger. La décision de limiter géographiquement les segments de clientèle dépend de la politique commerciale d'une banque et est à son entière discrétion. Les contrats entre les banques suisses et leurs clients relèvent du droit privé et sont soumis au Code des obligations (CO) suisse. La banque est libre dans son organisation dans la mesure où elle respecte le CO. Les conditions générales (CG) de la banque font partie intégrante du contrat.

*Je possède un bien immobilier en Suisse avec une hypothèque auprès d'une banque suisse.*

*Que devient mon hypothèque si ma banque n'accepte plus de clients du pays où je réside?*

Une hypothèque suppose une relation basée sur un compte ouvert par le client auprès de la banque. En conséquence, les hypothèques sont aussi concernées par la résiliation de la relation avec le client. Normalement, elles sont maintenues jusqu'à leur échéance ordinaire. La banque est néanmoins libre de décider si elle souhaite poursuivre ou renouveler l'hypothèque. En cas de résiliation, le débiteur rembourse le prêt hypothécaire ou l'hypothèque est transférée auprès d'une autre banque.

Une partie des banques se montre disposée, indépendamment du domicile à l'étranger, à renouveler une hypothèque s'il existe un lien fort entre le client et la région et entre

le client et le bien immobilier. Par exemple si le client utilise lui-même le bien immobilier comme domicile de vacances sans le louer pendant son absence. De même si le client est enraciné dans la région, y a grandi ou s'il s'agit de la maison parentale que le client souhaite conserver dans le patrimoine familial.

*Que se passe-t-il avec les rentes de vieillesse? Ma rente AVS/AI est versée sur un compte suisse. Si ma banque résilie mon compte, puis-je la percevoir hors de Suisse dans une banque étrangère?*

La Caisse suisse de compensation à Genève (CSC) verse des rentes dans le monde entier sur le compte bancaire indiqué par le ou la bénéficiaire (voir [www.zas.admin.ch](http://www.zas.admin.ch)). En cas de versement à l'étranger, le montant de la rente mensuelle crédité est sujet aux variations des cours monétaires et aux éventuels frais bancaires.

*Je perçois une rente d'une caisse de pension suisse qui est créditée sur mon compte bancaire en Suisse. Peut-elle être versée à l'étranger?*

La caisse de pension est une prévoyance vieillesse du deuxième pilier. Elle est obligatoire et gérée par des sociétés privées. Elle est alimentée par l'employeur et l'employé pendant les années d'activité professionnelle en Suisse. Le paiement d'une rente par une caisse de pension à l'étranger est soumis aux conditions de la caisse concernée et doit être clarifié avec elle.

### *Existe-t-il des organes de surveillance des relations entre les banques et les clients?*

L'Association suisse des banquiers (ASB) est l'association faitière de la place financière suisse et a pour objectif essentiel de promouvoir des conditions cadres optimales pour la place financière suisse, en Suisse comme à l'étranger. Elle ne peut édicter aucune directive pour ses membres sur la tenue de compte ou la prise en charge des clients.

L'Ombudsman des banques suisses ([www.bankingombudsman.ch](http://www.bankingombudsman.ch)) intervient si une banque viole la loi ou, par exemple, impose au client des conditions non prévues dans les CG lors de la clôture du compte. La résiliation contractuelle d'une relation clientèle par la banque est soumise au CO et aux CG de la banque.

### *L'administration fédérale compte-t-elle aussi un département responsable des relations entre les banques et les clients?*

La relation entre les clients et les banques relève du droit privé et se trouve donc hors du domaine de compétence de l'administration fédérale. Nous ne pouvons que recommander de discuter personnellement de la situation avec la banque auprès de la filiale où le compte est ouvert, afin de trouver une solution amiable.

Le Surveillant des prix – qui dépend du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) – a

analysé à l'été 2012 la question des comptes bancaires suisses détenus par des Suisses de l'étranger. Il n'a constaté à cette occasion aucune situation de distorsion de concurrence ni d'entente cartellaire entre les banques.

Comme mentionné ci-dessus, plusieurs banques suisses continuent de proposer des possibilités de tenue de compte pour les Suisses de l'étranger. Rechercher la banque appropriée peut toutefois prendre un certain temps et nécessiter de se rendre en Suisse. Nous ne pouvons recommander aucun institut bancaire.

Ce sujet a été discuté dans plusieurs forums et des informations utiles ont été échangées sur le réseau social de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE): [www.swiss-community.org](http://www.swiss-community.org).

DIRECTION CONSULAIRE,  
UNITÉ DES RELATIONS  
AVEC LES SUISSES DE L'ÉTRANGER

## Publication

### **Voyagez avec l'appli itineris!**

Téléchargez gratuitement l'application sur votre smartphone afin d'être informé à tout moment des conditions de sécurité actuelles de votre lieu de destination et d'avoir toujours à portée de main les adresses des am-

bassades et consulats suisses. Vous trouverez maintenant aussi des informations et conseils utiles en cas d'urgence sur place si vous assistez à un événement important, comme des championnats du monde ou les Jeux olympiques.



- > itinerisApp pour iPhone (App Store)
- > itinerisApp pour Android (Google Play)

## Remarques

Pour ne manquer aucun message («Revue Suisse», newsletter de votre représentation, etc.), communiquez à votre représentation suisse vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone mobile ainsi que tout changement et inscrivez-vous sur [www.swiss-abroad.ch](http://www.swiss-abroad.ch).

Vous pouvez à tout moment lire et télécharger le numéro actuel de la «Revue Suisse» ainsi que les numéros précédents sur [www.revue.ch](http://www.revue.ch). La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement en version imprimée ou par voie électronique (e-mail et application pour iPad/Android) à tous les foyers de Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.

## VOTATIONS FÉDÉRALES

Le 28 septembre 2014, les deux projets suivants seront soumis à votation:

- Initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!» (FF 2014 2761), voir aussi en page 12.
- Initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance maladie» (FF 2014 2759), voir aussi en page 12.

Toutes les informations sur les projets (explications du Conseil fédéral, comités, messages des partis, vote électronique, etc.) sont disponibles sur [www.ch.ch/votations](http://www.ch.ch/votations).

Dernière date de votation en 2014: 30 novembre.

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE  
PETER ZIMMERLI, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER  
BUNDESGASSE 32, CH-3003 BERNE, TÉLÉPHONE: +41 800 24-7-365  
WWW.EDA.ADMIN.CH / E-MAIL: HELPLINE@EDA.ADMIN.CH

## INITIATIVES POPULAIRES

Les initiatives populaires fédérales suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction (expiration du délai imparti pour la récolte des signatures entre parenthèses).

- «Registre central suisse pour l'appréciation des délinquants sexuels ou violents condamnés» (29.10.2015)
- «Responsabilité en cas de récidive de la part de délinquants sexuels ou violents» (29.10.2015)
- «Pour une vitesse maximale de 140 km/h sur les autoroutes» (20.11.2015)
- «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)» (27.11.2015)
- «Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale! (Initiative Monnaie pleine)» (3.12.2015)
- «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)» (11.12.2015)

La liste des initiatives populaires actuelles est disponible sur [www.bk.admin.ch](http://www.bk.admin.ch): Actualités/Élections et votations/Initiatives en suspens.

## Trouvailles



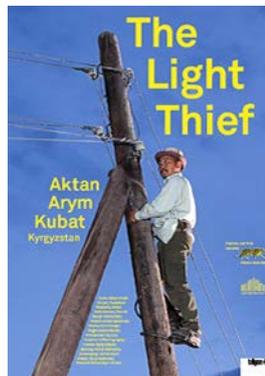
### Monsieur Lumière

Le film a enchanté le public de la Piazza Grande de Locarno et a reçu des critiques dithyrambiques. Il a pour titre «The Light Thief» et vient du Kirghizstan. Tous l'appellent simplement Svet-Ake, traduit par

«Monsieur Lumière», car il est et se sent investi d'une mission pour tout ce qui a trait à l'électricité, qu'il s'agisse de court-circuit ou de la dangereuse haute tension. Svet-Ake ouvre son cœur aux habitants de sa ville natale kirghize. Ainsi, il contourne parfois la loi et fait tourner le compteur électrique d'une famille démunie en sens inverse, de manière à transformer la facture de la compagnie d'électricité en crédit. Aktan Arym Kubat, réalisateur et acteur principal, décrit dans ce film la vie d'un pays d'Asie

centrale après l'effondrement de l'Union soviétique comme une aventure plaisante malgré les nombreux obstacles. Le film est disponible en DVD chez trigon-film en

version sous-titrée en français et allemand. SubtitleSeeker.com permet également de télécharger des sous-titres dans d'autres langues.



**Commande: «The Light Thief» d'Aktan Arym Kubat, sur [www.trigon-film.org](http://www.trigon-film.org). Direktlink: [http://www.trigon-film.org/de/movies/The\\_Light\\_Thief](http://www.trigon-film.org/de/movies/The_Light_Thief)**



### Un bien grand petit esprit

Knigi hante déjà depuis longtemps le monde du livre. Le petit fantôme est l'enfant de Benjamin Sommerhalder, graphiste et auteur zurichois. Knigi, paru d'abord aux petites éditions «Nieves» – propriété de l'auteur –, a maintenant été «adopté» par la célèbre maison Diogenes. Voici la trame de l'histoire: le petit fantôme Knigi reçoit un livre de sa tante. Pourtant, quelque chose cloche: toutes les pages sont blanches. L'esprit ne sait pas encore lire. Tous les livres lui apparaissent alors en noir et blanc et vides de contenu.

Knigi décide de percer ce mystère. Il veut savoir ce qui se cache derrière cette «lecture» si secrète, qu'il ne maîtrise pas. Il va alors vivre des miracles multicolores et découvrir l'aventure et le plaisir de la lecture. Ce petit livre plein de plaisanteries et de charme est un cadeau pour jeunes et moins jeunes. Qui aime les livres aimera aussi Knigi.

«Knigi», éditions Diogenes, Zurich; 24 pages; CHF 19.90; EUR 15.40; également disponible en allemand, anglais et espagnol, ainsi qu'en livre électronique.



### «Voler, ça déchire»

Seuls les initiés connaissent le fonctionnement des Forces aériennes suisses. Ce n'est que suite à des pannes, des accidents ou des scandales, que quelques informations filtrent parfois. Un culte du secret qui n'est peut-être pas sans lien avec le non du peuple suisse à l'achat de nouveaux avions de combat, le 18 mai. Margrit Sprecher, journaliste pour des



médias suisses et étrangers, a eu l'occasion de suivre des pilotes militaires en formation pendant quelques années. De ces rencontres est né un livre intitulé «Unsere Kampf-Piloten» (Nos pilotes de chasse), incursion dans un monde fermé vivant avec ses propres idées, rituels et règles, et où l'on entend affirmer de manière récurrente: «Voler, ça déchire.» La

troupe d'aviation n'a, semble-t-il, pas de place pour des individus présentant des aspérités. La norme est omniprésente: dans la formation, le grade militaire, la taille et le vocabulaire. Margrit Sprecher réalise une sorte de collage en dix images dont la lecture nous fait passer du rire à l'étonnement et, parfois, simplement secouer la tête.

Margrit Sprecher, «Unsere Kampf-Piloten» (Nos pilotes de chasse); éditions Echtzeit Bâle, 2014; 128 pages, photos de Fabian Biasio; CHF 32.-, EUR 24.- [www.echtzeit.ch](http://www.echtzeit.ch)



## Entrefilets

### Le dialogue sur l'équité salariale fait un flop

En mars 2009, les partenaires sociaux, c'est-à-dire l'Union patronale, l'Union des arts et métiers, l'Union syndicale (USS) et l'Organisation syndicale faîtière Travail.Suisse se sont mis d'accord pour éliminer ensemble le plus vite possible les inégalités salariales discriminatoires entre hommes et femmes dans les entreprises de Suisse. Ils ont reçu pour cela le soutien de la Confédération. Après cinq ans de «dialogue sur l'égalité des salaires», le bilan est mitigé. L'objectif visé, éliminer la discrimination salariale des femmes, n'a pas été atteint. Selon le communiqué de presse des organisateurs, bien trop peu d'entreprises – 51 exactement – ont participé au projet.

### Partager l'autorité parentale

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les parents non mariés et séparés doivent exercer ensemble leur autorité parentale. Les pères divorcés ont lutté pendant des années pour obtenir ce droit car jusqu'à présent c'était surtout les mères qui exerçaient seules l'autorité parentale. On ne sait pas encore comment seront traités les cas de conflit. Les offices publics, notamment la Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes, ont déjà déclaré qu'ils n'assureraient pas le rôle d'instances d'arbitrage. Les tribunaux peuvent refuser l'autorité parentale à l'un des parents pour des motifs importants.

### Plus d'argent pour les organisations de l'ONU

Le Conseil fédéral a décidé en juin que la Suisse augmenterait ses contributions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). La contribution de la

Suisse à l'UNICEF pour les années 2014 à 2016 passera de 20 à 22 millions de francs par an, l'UNFPA percevra 16 au lieu de 14 millions par an. Cette hausse a été déclenchée par la décision du Parlement d'augmenter le crédit pour la coopération internationale au développement.

### Une majorité de seniors

À partir de 2030, la majorité de tous les électeurs en Suisse aura plus de 55 ans. Aujourd'hui déjà, selon une étude de l'Université de Lausanne, plus de la moitié des électeurs a plus de 55 ans. Le déséquilibre entre une majorité de personnes âgées et une minorité de jeunes peut entraîner un conflit générationnel difficile à résoudre. Selon les chercheurs, le dialogue entre générations a déjà évolué de manière décisive: aujourd'hui, ce n'est pas la rébellion des jeunes mais le pouvoir des seniors qui fait de plus en plus souvent débat.

### Nouvel hymne national – beaucoup de propositions

Bien plus d'une centaine de propositions ont été soumises au concours pour un nouvel hymne national suisse. Outre les propositions de textes en allemand (70), français (40), italien (4) et rhéto-romanche (1), un texte en portugais a aussi été soumis. Conformément au règlement, il ne pourra pas être retenu. Un jury va à présent sélectionner un maximum de dix propositions qui seront présentées sur internet au printemps 2015. Les Suisses pourront alors choisir les trois meilleures propositions pour la finale. Un vote par téléphone et SMS permettra de désigner le texte vainqueur, qui sera proposé au Conseil fédéral pour remplacer «Sur nos monts quand le soleil» («Trittst im Morgenrot daher»).

## Citations

«Wir Schweizer sind wie die Kartoffeln – die Augen geben uns erst auf, wenn wir im Dreck stecken.» («Nous, les Suisses, nous attendons d'être dans le pétrin pour ouvrir les yeux.»)

Tim Guldemann, ambassadeur de Suisse à Berlin, à propos de la votation du 9 février lors d'une intervention devant le PS à Zurich

«Je le dis haut et fort: nous ne devons faire ni une ni deux, nous ne devons pas nous interdire d'agir.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral, à l'annonce de son combat contre l'initiative pour un impôt sur les successions

«Rien ne peut suffire à celui qui considère comme étant peu de chose ce qui est suffisant.» Épicure, philosophe grec (341-271 av. J.-Ch.)

Il ne faut pas vouloir ajouter à ce qu'on a ce qu'on avait.»

Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947), écrivain suisse

«Nous les voyons, déçus nous aussi et confus, ce rideau clos et ces questions non résolues.»

Bertold Brecht, dramaturge allemand, (1898-1956)

«Entrer en politique, c'est dire adieu à la vie, embrasser la mort.»

Hans Magnus Enzensberger, écrivain allemand

«L'art de la politique consiste à irriter les autres mais pas soi-même, par la confrontation avec la dure réalité des faits.»

Peter Bodenmann, ancien conseiller national et président du PS, aujourd'hui hôtelier



«Je ne fais que perdre mon temps au Conseil national», a déclaré l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher le 9 mai 2014 à la direction de son parti et aux médias. Il a quitté ses fonctions au parlement fin mai pour se consacrer dorénavant à lutter de toutes ses forces contre le rattachement institutionnel de la Suisse à l'UE et contre l'immigration de masse. Les médias se sont largement fait l'écho de sa décision. «Il veut décider de l'avenir du pays avec l'aide des citoyens – contre le gouvernement, le parlement et tout l'establishment politique et économique», écrit l'hebdomadaire «Die Zeit» de Hambourg. La «Wochenzeitung» suisse qualifie ainsi son annonce: «L'adieu comme provocation, le chahut comme amplificateur, la diffamation comme figure stylistique (...). Le vieil homme entre dans son combat décisif, une lutte contre l'avenir.» La «Neue Zürcher Zeitung» non plus n'apprécie pas le style de l'ancien conseiller fédéral: «Christoph Blocher n'a pas omis de discréditer gravement les représentants élus par le peuple et les cantons ni de traîner dans la boue la démocratie parlementaire avec un splendide populisme.» Enfin, selon l'«Aargauer Zeitung»: «La démission de Christoph Blocher est avant tout le prélude à sa dernière bataille (...). Cela devrait sonner comme un avertissement à tous ceux qui défendent un pays ouvert et libéral.»



**Suisse.**  
en train, car et bateau.

# Les 10 plus beaux itinéraires de Suisse.



**Voyages panoramiques:** Dans notre pays se trouvent les plus impressionnantes lignes panoramiques au monde. Nous avons sélectionné pour vous les dix plus beaux itinéraires. [MySwitzerland.com/panorama](https://www.myswitzerland.com/panorama)